

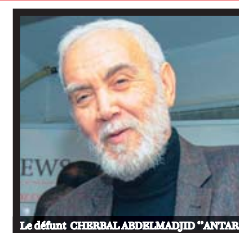
A N N O N C E

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 18 janvier 2026 / 29 rajab 1447 - N° 4002 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le défunt: CHEBBA ABDELMAJID "ANTAR"

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - SOMALIE

M. Arkab souligne la disponibilité de l'Algérie à accompagner la République de Somalie dans le développement du secteur des hydrocarbures

P. 24

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Algérie s'impose comme hub africain stratégique et passerelle privilégiée pour les investissements indiens

P. 6

21^E ÉDITION DU CONCOURS INTERNATIONAL DU PRIX D'ALGERIE DE RÉCITATION ET DE PSALMODIE DU SAINT CORAN

Le Premier ministre préside la cérémonie de clôture

P. 3

ALGÉRIE - SOMALIE

La Somalie salue le rôle pionnier de l'Algérie dans le soutien des causes africaines et arabes

L'envoyé spécial du président de la République fédérale de Somalie, M. Farah Sheikh Abdulkadir Mohamed a exprimé, jeudi, la reconnaissance de son pays pour le rôle pionnier de l'Algérie dans le soutien des causes justes africaines et arabes. Dans une déclaration à la presse, à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'envoyé spécial a indiqué avoir remis au président de la République, une lettre du président de la République fédérale de Somalie, M. Hassan Sheikh Mohamud, dans laquelle il lui a exprimé "un profond remerciement et une grande reconnaissance pour le rôle pionnier de l'Algérie dans le soutien des causes justes africaines et arabes".

P. 24



IMPORTATION D'UN MILLION DE MOUTONS POUR L'AID EL-ADHA

M. Oualid préside une réunion de coordination

P. 6

RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS EN 2026

L'État renforce l'encadrement pédagogique par un vaste concours national

P. 4

CODE DE LA ROUTE Saïd Sayoud défend une réforme majeure pour endiguer l'hécatombe routière et renforcer la protection des citoyens

P. 4

SANTÉ

ARTHROSE DU GENOU

Les nouvelles technologies pour aider les malades

Pp 12-13

FOOTBALL

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2025 Le MCA bat l'USMA 1-0 et conserve le trophée

P. 21



16 ÉDITION DU FESTIVAL "UN ÉTAT DU MONDE"

Une sélection de films qui racontent la Palestine du 21 au 25 janvier à Paris

P. 16

BECHAR Démantèlement d'un réseau criminel de trafic de psychotropes et saisie de plus de 34.400 capsules de psychotrope (Sûreté de wilaya)

P. 2

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Organisation des campagnes de proximité pour doter ses clients de services internet par fibres optiques



Algérie Télécom organise, ce week-end, des campagnes de proximité à travers le pays pour doter ses clients de services internet par fibres optiques, a indiqué, vendredi, un communiqué de l'entreprise. Selon la même source, ces campagnes de proximité sont organisées au niveau des quartiers et agglomérations dans le but de "rapprocher le service des clients et de faciliter leur accès au service Idoom Fibre haut débit afin de leur assurer une expérience internet plus pratique et de qualité". A cette occasion, l'entreprise a invité ses clients à saisir cette occasion pour bénéficier des offres exceptionnelles Idoom Fibre.

SAISON DE CHASSE

La saison 2025-2026 ouverte depuis le 1^{er} décembre passé

Un communiqué des services du Premier ministre a précisé jeudi que la saison de la chasse 2025-2026 est ouverte depuis le 1^{er} décembre, contrairement à ce qui est rapporté par certains médias concernant l'interdiction de la chasse à partir de la mi-janvier courant, "Suite à certaines informations relayées par certains médias concernant l'interdiction de la chasse à partir de la mi-janvier en cours, les services du Premier ministre soulignent que la saison de la chasse 2025-2026 est ouverte depuis le 1^{er} décembre 2025", lit-on dans le communiqué.

"Conformément aux dispositions de la loi relative à la chasse, la programmation de la saison de chasse se fait selon le type de gibier et des wilayas concernées, par décision des autorités de wilaya qui tiennent compte du type de gibier et des périodes de repos biologique", précisent les mêmes services.

PARQUET DE LA RÉPUBLIQUE

Placement en détention provisoire d'un individu pour blanchiment d'importantes sommes d'argent provenant de sources inconnues

Le dénommé Chahi Mohamed a été placé en détention provisoire pour des faits liés au blanchiment d'importantes sommes d'argent provenant de sources inconnues, ainsi que pour escroquerie et fraude à l'égard du public, a indiqué jeudi un communiqué du Parquet de la République près le Pôle pénal national économique et financier.

"Conformément aux dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le Pôle pénal national économique et financier porte à la connaissance de l'opinion publique que, suite à des informations parvenues au service central de lutte contre la criminalité économique et financière de la Sûreté nationale concernant l'implication du dénommé Chahi Mohamed dans des opérations de blanchiment d'importantes sommes d'argent provenant de sources inconnues et des faits d'escroquerie et de fraude à l'égard du public, en exploitant un réseau complexe d'abus d'influence et de création de sociétés fictives, une information judiciaire a été ouverte, ayant conduit à l'arrestation de l'intéressé et de ses acolytes", précise le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

14 décès et 397 blessés en 48 heures (Protection civile)



Quatorze (14) personnes sont décédées et 397 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, samedi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Relizane avec 2 morts et 1 blessé dans deux accidents distincts, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 48 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau dans plusieurs wilayas, ajoute le communiqué. Toutefois, la même source a déploré le décès d'une femme de 71 ans dans la daïra d'El-Mahdia, wilaya de Tiaret ainsi que deux personnes, suite à une fuite de gaz de ville à l'intérieur d'une habitation dans la daïra d'Ain El Turk, à Oran. Les unités de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de 4 incendies, notamment urbains, dans les wilayas de Blida, Tipaza, Batna et Oran.

En outre, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Boumerdès sont intervenus suite à une explosion du gaz de ville, dans un logement à la daïra de Boudouaou, ayant causé des brûlures à trois (03) personnes.

ORAN

Deux personnes décèdent par asphyxie au gaz naturel (Protection civile)

Deux personnes sont décédées, vendredi, par asphyxie au gaz naturel dans un appartement situé dans la commune d'Ain El Turk (Oran), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

Selon la même source, les unités de secours sont intervenues à 10h43, suite à un appel signalant une fuite de gaz à l'intérieur du logement, ayant entraîné le décès de deux personnes.

Les dépouilles des victimes ont été transférées à la morgue de l'hôpital local, a-t-on ajouté.

Les services de la Protection civile ont renouvelé leur appel aux citoyens à respecter les règles de sécurité et de prévention, notamment en matière d'aération des habitations et de contrôle des équipements à gaz, afin d'éviter ce genre d'accidents.

BECHAR

Démantèlement d'un réseau criminel de trafic de psychotropes et saisie de plus de 34.400 capsules de psychotrope (Sûreté de wilaya)

Un réseau criminel organisé, spécialisé dans le trafic et la commercialisation illégale de psychotropes, composé de deux (2) individus, a été démantelé par les éléments de la Sûreté de daïra d'Abadla, relevant de la Sûreté de wilaya de Bechar, avec la saisie de plus de 34.410 capsules de psychotropes (Pregabaline 300 mg), a indiqué, samedi, la cellule de communication et des relations publiques de ce corps sécuritaire.

Agissant sur la base d'informations faisant état des activités d'un réseau criminel organisé, les éléments de la Sûreté de daïra, sous la supervision de la justice, ont entamé de vastes investigations et surveillance policières, qui ont abouti à l'interception d'un véhicule touristique au niveau d'un barrage de sécurité dressé à l'entrée nord de la commune d'Abadla et à l'arrestation de son conducteur, a-t-on précisé.

Horaires des prières



Fajr : 06h28
Dohr : 12h58
Asr : 15h37
Maghreb : 17h56
Iaha : 19h22

MÉTÉO

Alger	: 12°	08°
Oran	: 14°	05°
Annaba	: 16°	07°
Béjaïa	: 11°	06°
Tamanrasset	: 27°	12°

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Constantine : démantèlement d'une bande de quartier composée de 18 personnes à El Khroub (Sûreté)

Les éléments de la police d'El Khroub relevant de la sûreté de wilaya de Constantine, ont réussi à démanteler une bande de quartier composée de 18 personnes impliquées dans une rixe collective portant atteinte à l'ordre public, a indiqué samedi un communiqué émanant du bureau de communication de la Sûreté de wilaya.

Suite au signalement d'une bagarre ayant éclaté entre deux groupes d'individus dans la ville d'El Khroub, durant laquelle des armes blanches et des chiens dressés ont été utilisés, les policiers se sont déplacés sur les lieux où ils ont procédé à l'arrestation des personnes impliquées, au nombre de 18, dont la plupart sont des repris de justice, a précisé la même source.

Sept armes blanches (couteaux de grande taille et des poignards), ont été saisies, ainsi que six chiens dressés utilisés pour l'intimidation et la bagarre, a ajouté le même document.

Après achèvement de l'enquête, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Khroub, en vertu d'un dossier pénal pour "constitution et organisation d'une bande de quartier pour semer la terreur parmi les citoyens, en mettant en danger leur vie et leur sécurité, atteinte à leurs biens, agression contre des personnes à l'aide d'armes blanches et de chiens dressés causant des dommages corporels, et utilisation d'un véhicule pour se déplacer et faciliter la fuite", a conclu le communiqué.

Oran: arrestation de 16 personnes et saisie de drogues dures et de substances psychotropes (Sûreté de wilaya)

Les services de police de la wilaya d'Oran ont procédé, lors de différentes opérations, à l'arrestation de 16 personnes soupçonnées d'implication dans le trafic de drogues de différents types, et à la saisie d'une quantité de drogues dures et d'environ 700 comprimés et de substances psychotropes, a indiqué, samedi, un communiqué de ce corps de sécurité.

La même source a précisé que, lors de la première opération, les éléments de la police relevant de la 17^e Sûreté urbaine ont réussi à arrêter 12 personnes, en majorité des repris de justice, activant dans le trafic de drogues et de substances psychotropes à travers le périmètre urbain.

Cette opération a permis la saisie de 465 comprimés hallucinogènes, de 22 sachets de drogues dures d'un poids de 13 grammes de cocaïne, ainsi que des morceaux de kif traité prêts à la commercialisation, en plus d'une somme d'argent provenant des revenus de cette activité criminelle estimée à près de 60.000 dinars. Quant à la seconde opération, elle a été menée par les services de la 4^e Sûreté urbaine, ayant abouti à l'arrestation de 4 personnes et à la saisie de 233 comprimés hallucinogènes de différents types, de 4 flacons d'une substance stupéfiante de type "Isobutyl", ainsi qu'une somme d'argent issue de la vente, dépassant 90.000 dinars algériens, a-t-on fait savoir de même source.

Le communiqué a souligné que ces arrestations ont été effectuées sur la base d'informations parvenues aux services concernés faisant état de l'existence de suspects qui s'adonnaient au trafic de ces poisons dans le secteur de compétence des mêmes services, et qui utilisaient leurs domiciles comme lieux de stockage. Après leur surveillance et le suivi de leur activité criminelle, ils ont été interpellés, dont certains en flagrant délit de transaction de vente et d'achat de drogues.

Les suspects ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, lesquelles ont décidé de les placer sous mandat de dépôt pour le chef d'accusation de trafic de drogues de différents types, selon la même source.

21^E ÉDITION DU CONCOURS INTERNATIONAL DU PRIX D'ALGERIE DE RÉCITATION ET DE PSALMODIE DU SAINT CORAN Le Premier ministre préside la cérémonie de clôture

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi soir à Djamaâ El-Djazair, la cérémonie de clôture de la 21^e édition du concours international du Prix d'Algérie de récitation et de psalmodie du Saint Coran, coïncidant avec la célébration de la nuit d'El Isra'a wal Mir'aj.

La cérémonie de clôture de ce concours international, organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est déroulée avec la participation de plus de 50 pays, en présence de membres du



Gouvernement, du recteur de Djamaâ El-Djazair, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, du président du Haut Conseil islamique (HCI), Mabrouk Zaid El Kheir, de re-

présentants de plusieurs organismes nationaux, de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, ainsi que d'oulémas et de cheikhs d'Algérie et de pays musulmans.

TRANSPORTS

Le Premier ministre annonce le lancement d'ateliers pour traiter les préoccupations socioprofessionnelles

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a annoncé, hier, lors de sa rencontre avec les représentants du Syndicat national des transporteurs par taxi (SNTT), le lancement de "véritables ateliers de travail avec un calendrier précis afin de traiter les différents dossiers socio-professionnels et de limiter les accumulations enregistrées au sein du secteur des transports", soulignant le suivi particulier et l'intérêt

majeur que porte le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à ce secteur à l'importance stratégique.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, et de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Sifi Ghrieb s'est dit confiant quant à la

prochaine étape, affirmant que le secteur des transports devrait connaître un saut qualitatif à même d'améliorer les conditions de travail des professionnels et de relever la performance du service public. Il a également salué la prise de conscience des professionnels du secteur et leur rôle actif pour assurer la continuité de ce service. Pour sa part, le Syndicat national des transporteurs par taxi (SNTT) s'est félicité de la

tenu de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des passerelles de confiance entre les institutions de l'Etat et les professionnels du secteur des transports, notamment les chauffeurs de taxis, réaffirmant sa disponibilité permanente à adhérer de manière positive et responsable à toute démarche de réforme sérieuse qui sert l'intérêt des professionnels et préserve la stabilité du secteur.

HYDRAULIQUE

Derbal : "des programmes structurels pour assurer un approvisionnement durable en eau potable"

Le secteur de l'Hydraulique poursuit la concrétisation des programmes structurels afin d'assurer un approvisionnement durable et régulier en eau potable, à travers différentes wilayas du pays, en s'appuyant sur la diversification des sources d'alimentation et le renforcement des infrastructures, a affirmé, jeudi, le ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal. S'exprimant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, présidée par M. Mohamed Anouar Bouchouit, vice-président de l'APN, M. Derbal a précisé que l'Etat adopte une approche globale reposant sur la réhabilitation des réseaux de distribution, l'exploitation des ressources souterraines, le dessalement de l'eau de mer, la réutilisation des eaux usées et l'interconnexion entre barrages, à même de répondre à la demande croissante des citoyens en eau potable. Le secteur de l'Hydraulique œuvre selon une vision prospective en vue de prévenir les crises et d'assurer une sécurité hydrique durable, à travers l'actualisation continue des programmes et l'adaptation des solutions aux spécificités de chaque wilaya, de manière à améliorer la qualité du service public de l'eau et à répondre aux attentes des citoyens, a-t-il relevé. Dans ce cadre, le ministre a mis en exergue les efforts consentis dans la wilaya de Guelma, où deux opérations de réhabilitation des réseaux de distribution de l'eau potable ont été lancées sur une longueur globale de 72 km,

pour une valeur de 1,3 Mds de DA.

Une fois mis en service, ces deux projets devront améliorer l'efficacité des réseaux, éliminer les fuites et optimiser les périodes de distribution. M. Derbal a, en outre, souligné que la diversification des ressources hydrauliques constituait un choix stratégique, faisant observer, à ce propos, que la wilaya de M'Sila, qui dispose de cinq (5) stations d'épuration des eaux usées, a bénéficié de la programmation de la réalisation de deux nouvelles stations. Concernant la wilaya d'Ouled Djellal, le ministre a mis en avant la poursuite des efforts pour accompagner les agriculteurs dans le domaine d'irrigation.

Dans le même contexte, le ministre a indiqué que les perturbations enregistrées en 2023 dans l'approvisionnement en eau dans la wilaya de Tiaret, dues à la baisse du niveau du barrage de Bekhedda, ont été résolues grâce à un programme d'urgence engagé par les hautes autorités, ajoutant que cette même wilaya bénéficiera, à l'avenir, des eaux dessalées à partir de la station de Mostaganem.

Quant à la wilaya de Blida, M. Derbal a fait état de la mise en service de 64 forages d'une capacité de 30.000 m³/jour, et de la réhabilitation de 31 autres forages, en plus de la réalisation de projets d'interconnexion, de stations de pompage, de réservoirs d'eau et de stations de traitement, ainsi que du raccordement de la wilaya à l'usine de dessalement d'eau de mer "Fouka 2". Par ailleurs, le ministre

a fait savoir que son département ministériel avait lancé à Tébessa une étude pour le transfert des eaux des barrages de la wilaya d'El Tarf vers le barrage d'Ouldjet Mellègue, ainsi qu'une étude de faisabilité pour le transfert des eaux depuis le barrage de Béni Haroun (Mila) via le barrage d'Ourkiss (Oum El Bouaghi).

PARTIS

M^{me} Hanoune salue la décision du président de la République portant régularisation des jeunes Algériens à l'étranger en situation précaire et irrégulière

La Secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a salué, vendredi à Alger, la décision prise récemment par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant régularisation des jeunes Algériens à l'étranger en situation précaire et irrégulière.

Dans une allocution à l'ouverture de la réunion du conseil national du parti, dans sa session ordinaire, Mme Hanoune a souligné que l'appel lancé par le président de la République s'inscrit dans le cadre du "renforcement de l'unité et du traitement des problèmes avec des solutions politiques, sociales et économiques".

Elle a, en outre, salué à cette occasion, le nouveau projet de loi relatif aux partis politiques qui, selon elle, se démarque entièrement dans sa méthodologie, sa vision et son orientation politique, car il signe, a-t-elle dit, "un progrès vers la consécration du pluralisme politique et prévoit des règles et des

HISTOIRE

Batna : la bataille d'Ifri Leblah à Ghassira au centre d'un séminaire national

La bataille d'Ifri Leblah a été au centre d'un séminaire national organisé jeudi à Ghassira (Batna), région qui a été le théâtre, les 13 et 14 janvier 1956, de cette bataille ayant opposé des moudjahidines commandés par les héros Mostefa Benboulaïd à l'armée coloniale française.

Organisée par le laboratoire "études historiques, culture et société" de l'université Batna-1, en coordination avec l'assemblée populaire communale (APC) de Ghassira et la daïra de T'kout, en commémoration du 70^e anniversaire de cette bataille, la rencontre a réuni, sous la supervision du wali de Batna, Riadh Benahmed, et de cadres du ministère des Moudjahidines et des Ayants droit, des chercheurs et des académiciens de nombreuses universités du pays.

Le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a souligné, dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet du ministère, Karim Belhaddad, que "les batailles menées par l'Armée de libération nationale sous la conduite du héros Mostefa Benboulaïd, ont écrit les pages les plus glorieuses de la résistance et de l'opiniâtreté des algériens face à l'opresseur colonial".

Il a ajouté que ces batailles "représentent autant de défis dans le cheminement de la glorieuse Révolution et constituent un symbole de la détermination et de la persévérance des combattants algériens sur cette terre irriguée du sang des Chouhada, y compris dans les Aurès où le terrain difficile a joué un rôle stratégique crucial, les révolutionnaires ayant su exploiter la topographie des lieux, les grottes et escarpements rocheux pour se dissimuler, manœuvrer et déjouer les plans d'encerclement". Il a ajouté que "le génie des moudjahidines a pris toute sa signification lors des batailles d'Ifri Leblah et de Ghar Ali Ouaïssa, qui ont vu les combattants de la liberté infliger de lourdes pertes à l'ennemi, prouvant ainsi que la foi, alliée à une bonne organisation, peut renverser le cours des batailles, au point que même les médias coloniaux avaient reconnu, à l'époque, la présence d'un chef éclairé guidant des hommes exceptionnels vers la victoire".

Il a également indiqué que "la mémoire de Si Mostefa et de tous les valeureux djounoud restera vivante et présente dans notre mémoire et éternelle dans l'esprit des générations futures qui aspirent à préserver la patrie que ces héros ont fondée sur des valeurs de don de soi et de sacrifices". Leurs sacrifices "nous donnent plus de détermination, de persévérance, de force, de cohésion et de solidarité, comme l'avait rappelé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de nombreuses journées et commémorations nationales, en insistant sur le renouvellement du pacte avec les martyrs en suivant leur chemin pour la grandeur et la dignité de notre patrie bien-aimée", a encore souligné le ministre dans son message.

Les intervenants lors de la rencontre, qui a donné lieu à une large participation de chercheurs spécialisés en histoire de la glorieuse Révolution, se sont concentrés sur le rôle déterminant du martyr Mostefa Benboulaïd au cours de cette bataille qui a eu un immense retentissement dans les rangs des moudjahidines de la région.

normes acceptables". Elle a rappelé, dans ce cadre, la décision de son parti de participer aux prochaines élections, affirmant qu'il "ambitionne de remporter le plus grand nombre de sièges". Mme Hanoune a salué les décisions prises en 2025, les qualifiant d'"acquis économiques et sociaux", notamment la prolongation du congé de maternité, la revalorisation du salaire national minimum garanti (SNMG), l'augmentation des salaires des fonctionnaires, des pensions de retraite et de l'allocation-chômage, outre l'augmentation des postes d'emploi dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

La SG du PT a estimé, par ailleurs, que les résultats de la rencontre du président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, avec les représentants des syndicats des transporteurs, ont constitué une source de satisfaction pour l'ensemble des parties, compte tenu de la vitalité et de la centralité de ce secteur sensible.

TRAVAIL

Saihi met en avant les mesures de numérisation pour améliorer la qualité du service public

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi a mis en avant, jeudi, les mesures de numérisation prises au niveau du secteur en vue d'améliorer la performance et la qualité du service public.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du Gouvernement, M. Saihi a évoqué les mesures de numérisation adoptées par son secteur, notamment celles relatives au système de la carte électronique "Chifa", visant à alléger les procédures et à améliorer la performance ainsi que la qualité du service public fourni au citoyen.

Il a, en outre, fait savoir que le nombre de cartes "Chifa" émises depuis l'entrée en vigueur de ce système s'est élevé à 21 millions, ajoutant que cette carte est désormais délivrée dans un délai de seulement 10 jours.

Evoquant le dispositif de l'allocation chômage, le ministre a souligné les efforts consentis pour accompagner les bénéficiaires en vue de leur insertion dans le marché du travail et de leur contribution au développement national, rappelant les mesures de numérisation mises en place en la matière, notamment les plateformes numériques lancées, dont l'application "Minhati".

M. Saihi a, par ailleurs, souligné l'intérêt particulier accordé à la question de l'emploi, faisant état des mesures prises par l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), pour améliorer la performance et garantir la qualité du service public dans ce domaine.

APS

RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS EN 2026 L'État renforce l'encadrement pédagogique par un vaste concours national

Dans le cadre de la modernisation du système éducatif et de l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement, le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a annoncé l'organisation d'un concours national de recrutement des enseignants au titre de l'année 2026.

Par Abed MEGHIT

Une décision qui traduit la volonté des pouvoirs publics de renforcer durablement l'encadrement pédagogique dans les trois cycles d'enseignement.

Soulignant l'importance capitale du rôle de l'enseignant dans la réussite du processus éducatif, le ministre a rappelé que son département veille, en permanence, à garantir la transparence et l'intégrité des concours de recrutement sur titre, notamment celui organisé au titre de l'année 2025.

Cette exigence de rigueur et d'équité constitue, selon lui, un fondement essentiel pour bâtir une école performante et crédible.

Dans cette optique, il a été décidé de reconduire l'expérience en 2026 à travers l'organisation d'un concours similaire destiné au recrutement des enseignants, mais aussi d'un concours professionnel réservé aux autres corps administratifs du secteur.

Une démarche qui vise à consolider l'ensemble de la chaîne éducative, aussi bien sur le plan pédagogique qu'administratif.

Le concours de recrutement des enseignants au titre de l'année 2026 portera sur un nombre conséquent de postes budgétaires.

Selon les précisions fournies par le ministère, 11 831 postes sont ouverts pour le grade de professeur de l'enseignement primaire, classe 1. Le cycle



moyen bénéficiera, quant à lui, de 18 929 postes pour le grade de professeur de l'enseignement moyen, classe 1.

Enfin, 9 740 postes sont prévus pour le recrutement de professeurs de l'enseignement secondaire, classe 1.

Au total, ce sont près de 40 500 enseignants qui seront recrutés à l'échelle nationale, un chiffre qui témoigne de l'ampleur de l'effort consenti par l'État pour répondre aux besoins croissants du secteur de l'éducation.

Cette opération permettra non seulement de combler les déficits en ressources humaines dans certaines régions, mais aussi d'améliorer le taux d'encadrement dans les établissements scolaires, condition indispensable pour garantir un enseignement de

qualité. Le ministre a insisté sur le fait que ces recrutements s'inscrivent dans une vision globale visant à valoriser le métier d'enseignant, à renforcer la stabilité des équipes pédagogiques et à offrir aux élèves un environnement éducatif propice à l'apprentissage et à l'épanouissement. Il a également souligné l'importance de la formation continue des enseignants, afin de les accompagner dans l'évolution des programmes et des méthodes pédagogiques.

À travers ce vaste concours, l'État algérien envoie un message fort : l'éducation demeure une priorité nationale, et l'investissement dans le capital humain constitue le socle du développement durable et de la prospérité future du pays.

CODE DE LA ROUTE

Saïd Sayoud défend une réforme majeure pour endiguer l'hécatombe routière et renforcer la protection des citoyens

Par Abed MEGHIT

Face à la recrudescence alarmante des accidents de la route et à leurs lourdes conséquences humaines, sociales et économiques, l'Algérie s'engage dans une réforme d'envergure de sa législation routière.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présenté, lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, le projet de loi portant Code de la route, qualifié d'« étape importante » dans le renforcement de la sécurité routière et la protection du citoyen.

La séance, présidée par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, s'est déroulée en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, ainsi que de nombreux sénateurs et cadres institutionnels.

Elle a donné lieu à un débat approfondi autour d'un texte législatif présenté comme une réponse globale et structurée à un phénomène devenu l'un des plus graves défis de sécurité publique : les accidents de la circulation.

Dans son exposé, M. Saïd Sayoud a souligné que l'élaboration de ce nouveau Code de la route s'inscrit dans une vision réformatrice visant à adapter la législation aux réalités actuelles du trafic routier.

« Les accidents de la route sont devenus un phénomène extrêmement dangereux aux conséquences dramatiques, tant sur le plan humain que matériel.

Ce texte constitue une étape importante vers le renforcement de la sécurité routière et la protection des citoyens », a-t-il affirmé devant les membres du

Conseil.

Le ministre a expliqué que la réforme proposée tient compte de plusieurs évolutions majeures, notamment l'augmentation considérable du parc automobile national, le développement du réseau routier et autoroutier, ainsi que les nouveaux comportements de conduite induits par l'urbanisation et la mobilité accrue.

L'objectif est clair : organiser le trafic routier de manière plus efficace, responsabiliser l'ensemble des acteurs et instaurer un cadre juridique plus dissuasif et plus juste.

Parmi les principales dispositions du texte figure la révision des conditions et modalités d'obtention du permis de conduire.

Désormais, le dépôt d'un dossier conforme aux exigences légales sera strictement encadré, avec un accent particulier mis sur l'aptitude physique, psychologique et technique du candidat à la conduite.

Cette mesure vise à renforcer la qualité de la formation des conducteurs et à réduire les risques liés à l'inexpérience ou à l'inaptitude.

Le projet de loi introduit également des avancées notables en matière de contrôle et de répression des infractions.

Il prévoit l'équipement des agents de contrôle relevant des services de sécurité en moyens technologiques modernes, notamment des dispositifs permettant le paiement électronique des amendes, des appareils de détection de la consommation de stupéfiants et des systèmes de contrôle du poids des charges aux points de contrôle de sécurité.

Ces outils visent à renforcer l'efficacité des contrôles, à limiter les abus et à amé-

liorer la transparence dans l'application de la loi.

Autre innovation majeure : la criminalisation de toute délivrance de procès-verbaux de contrôle technique ou de certificats de conformité entachés d'irrégularités.

Le texte prévoit des sanctions à l'encontre de toute personne ou structure qui délivrerait de tels documents en omettant de signaler des défauts existants sur un véhicule ou en y mentionnant des faits matériellement inexacts.

Cette disposition vise à mettre fin à des pratiques frauduleuses qui compromettent gravement la sécurité routière.

Le projet engage également la responsabilité de plusieurs acteurs clés du secteur, notamment les auto-écoles et les établissements de formation pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle, les organismes chargés de la gestion et de la maintenance des routes, ainsi que les importateurs, fabricants et distributeurs de pièces de rechange contrefaites.

En élargissant le champ de la responsabilité, le législateur entend instaurer une approche systémique de la sécurité routière, où chaque intervenant est tenu de répondre de ses actes.

Le texte classe par ailleurs les infractions au Code de la route selon leur degré de gravité, en distinguant clairement les contrevenances des délits.

Il prévoit également des sanctions complémentaires, telles que le retrait ou l'annulation du permis de conduire et la confiscation du véhicule, renforçant ainsi le caractère dissuasif de la loi.

Toutefois, le projet de loi n'a pas manqué de susciter des interrogations et des réserves au sein de la Commission de

l'équipement et du développement local du Conseil de la nation.

Dans son rapport préliminaire, la Commission a soulevé plusieurs préoccupations, notamment l'absence de certaines conditions jugées nécessaires avant la soumission de l'initiative législative, ainsi que le niveau d'implication des acteurs et parties prenantes du secteur des transports lors de son élaboration.

Les membres de la Commission se sont également interrogés sur les raisons ayant conduit à la non-adoption du système de retrait de points du permis de conduire, pourtant considéré par de nombreux experts comme une alternative efficace aux amendes financières élevées.

Ils ont, en outre, attiré l'attention sur l'état de certaines routes et sur la prolifération anarchique des ralentisseurs, appelant à une meilleure planification et à un encadrement rigoureux de ces dispositifs.

Enfin, la Commission a insisté sur la nécessité d'encourager les études et recherches en matière de sécurité routière, ainsi que de généraliser l'usage des technologies modernes, telles que les radars intelligents et les systèmes de surveillance numérique, afin d'améliorer la fluidité du trafic et de réduire significativement les risques d'accidents.

À travers ce projet de loi, les pouvoirs publics affichent leur détermination à lutter contre l'insécurité routière par une approche globale, combinant prévention, contrôle, sanction et responsabilisation.

Un chantier ambitieux qui, s'il est accompagné d'une application rigoureuse et d'une sensibilisation continue, pourrait marquer un tournant décisif dans la protection des usagers de la route en Algérie.

TISSEMSILT

Le wali Bouzaïd Fethi fixe le cap pour un Ramadan 2026 maîtrisé et une régularisation responsable du bâti

Le wali de la wilaya de Tissemsilt, M. Bouzaïd Fethi, a présidé, une réunion stratégique du Conseil exécutif de wilaya, au siège de la wilaya, consacrée à deux dossiers majeurs au cœur des préoccupations des citoyens : la préparation du mois sacré de Ramadan 2026 et la situation des dossiers de régularisation des constructions au titre de la loi 15-08.

Par Abed MEGHIT

Cette importante rencontre, tenue à partir de 10h00, s'est déroulée en présence du secrétaire général de la wilaya, de l'inspecteur général, des directeurs exécutifs, des chefs de daïras ainsi que des présidents des assemblées populaires communales, traduisant la volonté des autorités locales d'assurer une coordination étroite et efficace entre l'ensemble des acteurs concernés.

Ramadan 2026 : mobilisation générale pour un mois sacré dans les meilleures conditions

Au cœur des travaux du Conseil exécutif, le wali a procédé à l'installation officielle de la commission chargée de la préparation du mois de Ramadan 2026, insistant sur la nécessité d'une mobilisation anticipée et rigoureuse afin de garantir aux citoyens un climat de sérénité, de stabilité et de solidarité durant ce mois béni.

Dans ses orientations, le premier responsable de la wilaya a mis l'accent sur l'assurance de la disponibilité permanente des produits de large consommation, notamment les denrées alimentaires de base fortement sollicitées pendant le Ramadan.

Il a souligné l'impératif d'un suivi strict des circuits d'approvisionnement, de stockage et de distribution, afin d'éviter



toute pénurie ou spéculation susceptible de perturber le marché local.

Par ailleurs, le wali a ordonné l'accélération des opérations d'aménagement des espaces commerciaux dédiés, à l'image des marchés de proximité, en veillant à leur mise en service avant l'arrivée du mois sacré.

Ces structures devront répondre aux normes d'hygiène, d'organisation et de sécurité, dans le but d'offrir aux citoyens un cadre adapté pour leurs achats quotidiens.

Cadre de vie, services publics et solidarité au centre des priorités

La préparation de Ramadan ne saurait se limiter à l'aspect commercial, a rappelé le wali.

À ce titre, des instructions fermes ont été adressées aux chefs de daïras et aux présidents des communes afin d'assurer la propreté de l'environnement urbain, le renforcement de l'éclairage public, ainsi que la garantie de l'approvisionnement régulier en eau potable, autant d'élé-

ments essentiels au confort quotidien des citoyens.

Dans un esprit de solidarité et de cohésion sociale, M. Bouzaïd Fethi a également insisté sur l'importance de l'ouverture des restaurants de Rahma, destinés à fournir des repas d'iftar aux personnes démunies, aux voyageurs et aux familles nécessiteuses.

Ces initiatives, a-t-il souligné, doivent refléter les valeurs de fraternité et d'entraide qui caractérisent la société algérienne durant le mois de Ramadan.

Loi 15-08 : vers une régularisation équilibrée et responsable

Le second point inscrit à l'ordre du jour concernait la situation des dossiers de régularisation des constructions déposés dans le cadre de la loi 15-08 relative à la mise en conformité des bâtiments.

Ce dossier sensible et complexe a fait l'objet d'un débat approfondi, témoignant de l'importance que lui accordent les pouvoirs publics. Les discus-

sions ont mis en évidence la nécessité de traiter ce dossier avec rigueur, transparence et responsabilité, dans le strict respect des dispositions légales et réglementaires.

Le wali a rappelé que l'objectif principal demeure l'instauration d'un équilibre entre le respect des règles d'urbanisme et la prise en charge effective des préoccupations légitimes des citoyens.

Il a, dans ce sens, appelé les services concernés à accélérer l'étude des dossiers, à lever les obstacles administratifs inutiles et à renforcer la communication avec les citoyens, afin de clarifier les procédures et les conditions de régularisation. Une gouvernance locale axée sur l'efficacité et la confiance

À travers cette réunion du Conseil exécutif, les autorités de la wilaya de Tissemsilt réaffirment leur engagement à améliorer la qualité du service public, à anticiper les grands rendez-vous sociaux et religieux, et à instaurer un climat de confiance durable entre l'administration et le citoyen. La préparation rigoureuse du mois de Ramadan 2026 et la gestion responsable du dossier de la loi 15-08 illustrent ainsi une approche de gouvernance locale fondée sur la proximité, la concertation et la recherche de solutions concrètes au service du développement local et du bien-être des habitants de la wilaya.

LE PLAN AZUR DE LA WILAYA D'ALGER M. Rabehi inspecte plusieurs projets et structures en cours de réalisation et de réaménagement

Le ministre, wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, a effectué une visite d'inspection de plusieurs nouveaux projets et structures en cours de réalisation et de réhabilitation à Alger, à l'instar du projet de la Promenade des Sablettes et le Jardin d'essai d'El Hamma, où il a insisté sur l'importance de respecter les normes de qualité et les délais de livraison, a indiqué, vendredi, un communiqué des Services de la wilaya.

M. Rabehi a entamé, jeudi, sa visite par les terrasses surplombant la baie d'Alger, en cours de réalisation à côté du sanctuaire du martyr, soulignant la nécessité d'"aménagement de l'espace selon les normes esthétiques appropriées au projet et à la hauteur des attentes des citoyens", et ce, à travers la réalisation de plusieurs opérations, notamment "l'installation du système d'irrigation des espaces verts et la plantation de fleurs au niveau des différentes structures", outre "l'éclairage public et artistique, l'aménagement des voies et la connexion de cet espace aux différents réseaux".

Il a également donné des instructions pour "l'aménagement des façades des immeubles situés dans la commune de Belouizdad pour conférer un aspect esthétique au site", outre "la prise en charge de l'aménagement extérieur des sites historiques situés dans la région comme la Villa-Abdelatif et l'aménagement de la grotte de Cervantès pour préserver son cachet historique et architectural".

À la deuxième étape de la visite, le wali d'Alger a inspecté les travaux d'aménagement et de réaménagement de nombreuses structures au Jardin d'essai d'El Hamma, où il a écouté un exposé détaillé sur le taux d'avancement des travaux au niveau des différentes structures.

M. Rabehi a affirmé à cette occasion "la nécessité d'accélérer le rythme des travaux, de respecter les normes de qualité et les délais de livraison des projets", selon la même source.

TLEMCCEN 75 millions DA pour la réhabilitation du plateau de Lalla Setti

Une enveloppe financière de 75 millions de dinars a été allouée à la réhabilitation du parc touristique du plateau de "Lalla Setti" à Tlemcen, ont indiqué les services de la wilaya. Ce projet, financé par le Fonds de soutien au développement social et économique des collectivités locales, concerne les travaux de réhabilitation des aires de jeux, le renouvellement du mobilier urbain, l'aménagement des espaces verts, l'amélioration de l'éclairage public, ainsi qu'à la remise à niveau du système des fontaines. Il prévoit également l'extension du système d'irrigation du lac et la réalisation de jeux d'eau au niveau de la terrasse.

La même source a ajouté que l'ensemble de ces opérations a déjà été lancé et que leur réception est prévue pour la fin du premier trimestre de l'année en cours, dans le but de renforcer la qualité des services publics offerts par cette infrastructure touristique. Par ailleurs, les travaux de maintenance du téléphérique se poursuivent, depuis le mois de mars dernier.

Ils portent sur la réhabilitation des pylônes et des câbles selon des normes techniques élevées, en raison du dépassement de la durée d'exploitation technique autorisée, estimée à 24.000 heures, conformément aux normes internationales de sécurité et de sûreté.

BENI-ABBES

Poursuite des études pour la réalisation d'un aéroport international

Les études techniques pour la réalisation d'un aéroport international mixte à Beni-Abbes se poursuivent actuellement, dans l'objectif de doter cette wilaya d'une infrastructure aéroportuaire pouvant stimuler son développement, a-t-on appris auprès du chef de l'exécutif de cette wilaya.

Les études pour la concrétisation de ce projet ambitieux se poursuivent, avant le lancement de sa réalisation, dans le cadre des opérations de développement dont a bénéficié la région, a précisé le wali de Beni-Abbes, Ali Moulay.

Ces études, confiées à la société publique algérienne d'études d'infrastructures (Saeti), portent principalement sur l'identification des travaux publics et d'infrastructures de base à réaliser dans cet aéroport, notamment les pistes d'envol, les voies de circulation (taxiways), les

aires de trafic, les bretelles d'accès, les passerelles pour avions et les systèmes de balisage lumineux et d'autres annexes nécessaires à ce genre d'infrastructure aéroportuaire, et ce, conformément aux standards internationaux, selon la direction locale des Travaux publics et des infrastructures de base.

Pour sa part, l'Établissement de gestion des services aéroportuaires (EGSA-Oran), dans le but de la réalisation de cet aéroport, avait précédemment lancé un concours national d'architecture pour la conception architecturale de la zone terminale de ce futur aéroport international.

Auparavant, les services compétents de la wilaya de Beni-Abbes avaient dégagé une assiette foncière de 3.430 hectares pour l'implantation de cette importante infrastructure

aéroportuaire dans la région de Z'ghmara, à environ 40 km au Sud-ouest de Beni-Abbes, a-t-on rappelé.

TÉBESSA

Le projet de réalisation d'une voie ferrée minière contournant la ville enregistre un taux d'avancement de 71%

Les travaux de réalisation de la ligne ferroviaire minière contournant la ville de Tébessa sur 43 km, destinée au transport de phosphate depuis la mine de Bled El-Hadba jusqu'au port d'Annaba, accusent un taux d'avancement de 71%, a-t-on appris, samedi, auprès de la wilaya. La même source a précisé que ce tronçon de la ligne minière qui traverse les communes de Tébessa, de Bekkaria et d'El Ma Labiod, permettra, dès sa mise en exploitation, d'éviter que les wagons chargés de minerai ne pénètrent dans l'environnement urbain du chef-lieu de wilaya via l'ancienne voie, préservant

ainsi les habitants des nuisances sonores ou celles liées à la qualité de l'air. Soulignant que le rythme est "élevé" en vue de réceptionner ce segment de 43 km dans les délais prévus et permettre, ainsi, l'exploitation de la ligne "avant la fin de l'année 2026", les services de la wilaya ont indiqué que les travaux de renouvellement et de modernisation de la ligne minière reliant Bled El Hadba (extrême sud de Bir El Ater) à la région de Oued Kebrit (wilaya de Souk Ahras) sont "entièrement achevés" et n'attendent plus que les essais préliminaires.

APS

IMPORTATION D'UN MILLION DE MOUTONS POUR L'AÏD EL-ADHA M. Oualid préside une réunion de coordination

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a présidé, jeudi, une réunion de coordination en exécution de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'importer un million de moutons en prévision du prochain Aïd El-Adha, indique un communiqué du ministère.

Parmi les décisions prises lors de la réunion figurent "l'élargissement de la liste des pays fournisseurs et la signature de nouvelles conventions sanitaires, ainsi que l'affrètement de navires dédiés au transport du bétail", précise la même source, ajoutant qu'à cette occasion, l'accent a été mis "sur l'importance de tirer les enseignements de l'expérience de l'année 2025 en vue d'améliorer la performance et de remédier aux insuffisances antérieures". Il a également été décidé de dépêcher immédiatement des équipes techniques dans les pays fournisseurs pour s'assurer des garanties sanitaires présentées, et doubler le nombre de points de quarantaine sanitaire par rapport à l'année dernière, selon le ministère. Dans ce cadre, le secteur privé sera impliqué dans le transport des moutons des ports vers les différentes wilayas, et de nouveaux mécanismes pour l'organisation des opérations de vente seront mis en place.

En marge de cette rencontre, une commission nationale



composée des secrétaires généraux des secteurs concernés a été créée. Elle se chargera de superviser la mise en œuvre de cette opération, conclut le communiqué.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Algérie s'impose comme hub africain stratégique et passerelle privilégiée pour les investissements indiens

Par Abed Meghit

L'Algérie confirme, une fois de plus, son ambition de devenir un acteur majeur de l'industrie pharmaceutique à l'échelle continentale et internationale.

Le Forum d'affaires algéro-indien consacré au secteur pharmaceutique, tenu jeudi 15 janvier 2026 dans la capitale, a mis en lumière les avancées significatives réalisées par l'Algérie ces dernières années, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de coopération avec l'Inde, l'un des leaders mondiaux de la production de médicaments génériques et de technologies de santé.

Organisée dans un contexte marqué par la redéfinition des chaînes d'approvisionnement mondiales et la nécessité pour les États de renforcer leur souveraineté sanitaire, cette rencontre économique a réuni des responsables institutionnels, des représentants d'entreprises algériennes et indiennes, ainsi que des acteurs clés de l'écosystème pharmaceutique national.

Elle a constitué une vitrine éloquentes des capacités de l'Algérie, devenue, selon plusieurs intervenants, un pôle pharmaceutique africain incontournable.

S'exprimant à l'ouverture des travaux, la directrice de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Mme Sihem Nafaâ, a rappelé que la création, en 2020, d'un ministère dédié à l'industrie pharmaceutique n'était pas un simple choix administratif, mais l'expression d'une volonté politique claire faisant de ce secteur une priorité stratégique nationale.

Cette décision, a-t-elle souligné, a permis de structurer l'action publique, d'accélérer les investissements et d'améliorer significativement les capacités de production locales. Les résultats sont aujourd'hui tangibles.

Le taux de couverture des besoins nationaux en médicaments par la production locale dépasse désormais les 80 %, un seuil hautement symbolique qui traduit la montée en puissance de l'outil industriel national.

Cette performance place l'Algérie parmi les rares pays africains ayant réussi à réduire de manière aussi substantielle leur dépendance aux importations dans un domaine aussi sensible que celui de la santé.

Au-delà des chiffres, Mme Nafaâ a insisté sur un autre indicateur révélateur : l'Algérie compte actuellement plus de 240 usines pharmaceutiques en activité, sur un total d'environ 640 unités recen-

sées à l'échelle du continent africain, sans compter les nombreux projets en cours de réalisation.

Une réalité qui conforte la position de l'Algérie comme premier bassin pharmaceutique africain, tant en termes de capacités de production que de diversité industrielle. Cette reconnaissance n'est pas uniquement nationale.

En novembre dernier, lors de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et autres technologies de santé, tenue au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal à Alger, le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, avait qualifié l'Algérie de « modèle à suivre » aux niveaux africain et mondial, saluant sa réussite dans la couverture de plus de 80 % de ses besoins pharmaceutiques grâce à la production locale.

Un message fort, relayé à la même occasion par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui avait rappelé que l'Algérie concentre à elle seule plus d'un tiers des établissements pharmaceutiques du continent africain.

C'est dans ce contexte porteur que le Forum d'affaires Algérie-Inde a pris toute sa dimension stratégique.

Les participants ont unanimement souligné que le secteur pharmaceutique offre de vastes opportunités de coopération, aussi bien en matière d'investissements conjoints que de transfert de technologies, de recherche scientifique et de conquête des marchés régionaux et africains.

S'adressant directement aux opérateurs économiques des deux pays, Mme Sihem Nafaâ a affirmé que l'industrie pharmaceutique recèle « des opportunités exceptionnelles de partenariats fructueux entre l'Algérie et l'Inde », mettant en avant la complémentarité des atouts des deux nations.

Elle a notamment évoqué les segments porteurs tels que la fabrication de médicaments génériques, de vitamines et de compléments alimentaires, tout en soulignant l'expertise reconnue de l'Inde dans ces domaines.

Grâce à sa position géographique stratégique, à la croisée de l'Afrique, de la Méditerranée et du monde arabe, ainsi qu'à ses infrastructures industrielles et logistiques en constante amélioration, l'Algérie se présente comme une véritable plateforme d'accès aux marchés africains et méditerranéens pour les entreprises indiennes désireuses de s'implanter durablement dans la région.

Cette vision a été confortée par les annonces de l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Mme Swati Vijay Kulkarni, qui a

révéla la préparation de deux projets de coopération concrets.

Le premier porte sur un partenariat entre des entreprises indiennes et le Centre algérien de bioéquivalence, visant à renforcer la recherche scientifique et les études cliniques.

Le second concerne l'élaboration d'un mémorandum d'intention relatif à la coopération dans le domaine des dispositifs médicaux, un segment en pleine expansion à l'échelle mondiale.

La diplomate indienne a également mis en exergue la solidité des relations économiques bilatérales, précisant que le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Inde a atteint 1,7 milliard de dollars en 2025, avec des perspectives de croissance encore plus importantes dans les années à venir.

De son côté, le conseiller du ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Younes Bouarara, a souligné que l'Algérie nourrit l'ambition affirmée de devenir un pôle régional de production et d'exportation de produits pharmaceutiques, en s'appuyant sur des partenariats stratégiques solides, au premier rang desquels figure l'Inde.

Il a insisté sur la nécessité de valoriser la production locale, d'encourager l'innovation et de renforcer la compétitivité des entreprises algériennes sur les marchés internationaux.

Tenu en marge de la visite en Algérie d'une importante délégation commerciale indienne, composée de près de 100 opérateurs représentant plus de 65 entreprises du secteur pharmaceutique, le Forum a réuni un large éventail d'acteurs institutionnels et économiques.

Étaient notamment présents des cadres de plusieurs ministères, des représentants de l'Agence algérienne de la promotion des investissements (AAPI), de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), ainsi que de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI).

Au terme de cette rencontre, un constat s'impose : l'Algérie ne se contente plus d'assurer sa sécurité sanitaire.

Elle s'affirme désormais comme un acteur central de l'industrie pharmaceutique africaine, capable d'attirer des partenaires internationaux de premier plan et de jouer un rôle clé dans la production, l'innovation et l'exportation de médicaments et de technologies de santé.

Pour l'Inde, l'Algérie apparaît plus que jamais comme une porte d'entrée stratégique vers l'Afrique, tandis que pour l'Algérie, ce partenariat ouvre la voie à une intégration accrue dans les chaînes de valeur mondiales et à la consolidation de sa souveraineté économique et sanitaire.

EXPORTATION Adhésion de 450 entreprises au programme "Dzair pour le soutien aux exportateurs" pour l'accès aux marchés africains

Le programme "Dzair Export Assistance Programme" pour l'accès aux marchés africains, lancé en janvier 2025 par la Société d'études économiques et de développement des Investissements (SEEDI), a enregistré l'adhésion de 450 entreprises souhaitant exporter leurs produits, a indiqué le directeur de cette société, Hicham Saïdi.

M. Saïdi a précisé, dans une déclaration à l'APS, en marge du Salon national des produits algériens exportés, organisé par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et qui s'est clôturé vendredi au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, que ce programme repose sur un accompagnement global, allant du diagnostic initial de la situation de l'entreprise, aux études approfondies, jusqu'à la formation spécialisée dans les domaines de l'exportation, de la logistique et de la gestion de la chaîne exportatrice.

Le programme se trouve actuellement en phase de maturation, marquée par l'examen approfondi des dossiers des entreprises adhérentes, a ajouté le responsable, précisant que son lancement effectif interviendra immédiatement après la deuxième édition de la Conférence africaine sur l'exportation et la logistique, prévue le 21 avril 2026 à Alger.

Il a souligné que le produit algérien a atteint des niveaux appréciables lui permettant de pénétrer les marchés africains, avec la possibilité de poursuivre son développement pour accéder à d'autres marchés mondiaux, estimant que cela reflète les efforts consentis par les opérateurs économiques pour améliorer leurs produits conformément aux normes internationales.

S'agissant des perspectives d'exportation, il a relevé que l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) a permis de passer à des commandes régulières émanant de plusieurs pays africains, traduisant ainsi l'ancrage du produit algérien sur ces marchés.

Il a également affirmé que l'ensemble des produits algériens est en mesure de concurrencer sur le marché africain, notamment les industries agroalimentaires, les matériaux de construction, le fer et les industries pharmaceutiques, bénéficiant de la position géographique stratégique de l'Algérie ainsi que des mécanismes de soutien de l'Etat, en particulier le Fonds spécial de promotion des exportations qui prend en charge la moitié des coûts de transport, conférant ainsi un avantage compétitif au produit national.

APS

ARGENTINE

Le pays enregistre un second excédent budgétaire d'affilée

L'Argentine a clôturé 2025 avec un excédent des comptes publics pour la deuxième année consécutive, résultat de la politique de "déficit zéro" appliquée par le président ultralibéral Javier Milei, s'est félicité le gouvernement vendredi.

Le ministre de l'Économie Luis Caputo a annoncé sur son compte X un excédent budgétaire de 0,2% du produit intérieur brut (PIB) pour l'année écoulée.

L'Argentine n'avait pas réussi à enchaîner deux années de suite de solde positif de ses comptes publics depuis 2008.

Le résultat de 2025 marque cependant un léger recul par rapport à 2024, année où le pays avait enregistré un excédent budgétaire - un fait inédit depuis 14 ans - de 0,3% du PIB.

"L'ancrage fiscal (déficit zéro) est et sera une politique d'Etat", s'est réjoui M. Milei sur son compte X.

L'équilibre des comptes "est un pilier fondamental du programme économique dès le premier mois

de gestion", a rappelé son ministre de l'Économie.

"La dépense primaire en 2025 a été inférieure de 27% à celle de 2023 en termes réels", a-t-il souligné, affirmant que cette baisse avait toutefois été obtenue en protégeant les dépenses des programmes sociaux destinés "aux secteurs les plus vulnérables".

Austérité budgétaire draconienne, émission monétaire asséchée, subventions freinées pour des secteurs comme les transports, l'énergie ou l'eau, ont permis à l'exécutif du président Milei, au pouvoir depuis décembre 2023, de dégager des excédents budgétaires et de faire décoller l'inflation de façon spectaculaire.

En 2025, le pays sud-américain a

enregistré son inflation la plus basse en 8 ans, à 31,5%, avait indiqué mardi l'institut national de la statistique Indec.

Le revers de la médaille de cette politique a été une récession en 2024, dont l'économie tarde à sortir durablement, la perte de plus 200.000 emplois, tandis que persiste le problème chronique de manque de réserves de change dans le pays.

Le budget, approuvé en décembre par le Parlement argentin, prévoit une inflation de 10,1% ainsi qu'une croissance du PIB de 5% en 2026 et réaffirme l'objectif d'équilibre des comptes publics pour ce pays très endetté, soutenu financièrement par le Fonds monétaire international (FMI) et Washington.

BRÉSIL

Petrobras a battu son record de production pétrolière en 2025

Le géant Petrobras a atteint en 2025 son record de production pétrolière, avec une augmentation de 11% par rapport à l'année précédente, a annoncé vendredi la compagnie publique brésilienne.

Petrobras a produit 2,4 millions de barils par jour en 2025, dépassant ses propres objectifs et battant "les records annuels historiques enregistrés au cours de ses 70 ans d'existence", a indiqué dans un communi-

qué l'entreprise, qui affiche depuis des décennies une tendance à la hausse de ses volumes de production. La production totale de pétrole et de gaz naturel a augmenté de 11% par rapport à 2024, pour atteindre 2,99 millions de barils équivalent pétrole par jour (cette mesure inclut les deux sources d'énergie). Aujourd'hui, 82% de la production de Petrobras provient de l'exploitation des réserves de "pré-sal", gisements en

eaux très profondes explorés au Brésil depuis une quinzaine d'années.

Le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva prône une transition énergétique mondiale vers l'abandon des combustibles fossiles, mais il est critiqué par les écologistes pour son soutien à l'exploitation des hydrocarbures dans son pays, l'un des dix plus grands producteurs mondiaux.

L'entreprise prévoit d'étendre ses "frontières d'exploration" avec un

mégaprojet controversé dans la zone équatoriale, une zone maritime proche des côtes amazoniennes. Après des années de discussions, Petrobras a obtenu en octobre une licence de l'autorité publique environnementale pour commencer les forages, malgré les critiques des écologistes.

Lula a soutenu le projet en arguant que l'argent du pétrole est nécessaire pour financer la transition énergétique.

RUSSIE

L'inflation en forte baisse en 2025

Le taux d'inflation annuel a fortement diminué en Russie en 2025, selon les données de l'agence nationale des statistiques publiées vendredi, semblant valider les efforts de la banque centrale russe pour contenir l'augmentation des prix.

L'augmentation des prix a ralenti en 2025, à environ 5,6%, selon l'agence nationale des statistiques Rosstat, bien moins que les 9,5% de 2024, et mieux qu'attendu par les analystes et la banque centrale

de Russie (BCR) elle-même. La BCR avait maintenu un taux directeur à près de 20% pendant deux ans alors que l'explosion des dépenses militaires, d'abord un stimulant économique, avait également engendré une flambée de l'inflation.

Elle a commencé à progressivement abaisser son taux directeur en 2025, jusqu'à 16% en décembre, dans un contexte de ralentissement de la croissance et de mécontentement des entreprises

envers le coût élevé de l'emprunt qui freine les investissements et sape l'économie.

La croissance économique était proche de zéro au troisième trimestre, a indiqué Rosstat à la fin de l'année.

La BCR vise un taux d'inflation annuelle de 4% en 2027.

L'augmentation de la TVA à partir de cette année laisse cependant présager d'une reprise de l'inflation au début de 2026, selon les analystes.

MARCHÉS BOURSIERS

Matières premières: l'or étincelle, le cuivre et le cacao chancèlent

Les prix de l'or et de l'argent ont touché de nouveaux sommets cette semaine, poussés par la menace judiciaire visant le président de la Réserve fédérale (Fed) et les tensions entre Washington et Téhéran, avant des propos plus conciliants de Donald Trump.

"La résurgence des tensions géopolitiques, les inquiétudes concernant l'indépendance de la Fed et le manque de discipline budgétaire aux États-Unis" ont dopé les cours de ces valeurs refuges, résumement les analystes d'ANZ.

Le président de la banque centrale américaine, Jerome Powell, a annoncé dimanche que l'institution était visée par une procédure du ministère de la Justice pouvant aboutir à des poursuites pénales à son encontre.

Cette procédure s'inscrit, selon lui, dans le climat de pressions répétées exercées par Donald Trump sur la Fed, afin de la pousser à abaisser davantage ses taux d'intérêt.

Devant les informations sur la répression brutale des manifestations menées par les autorités iraniennes, le président américain a par ailleurs menacé d'une intervention militaire.

L'once d'or a en conséquence enchaîné les records, jusqu'à atteindre mercredi 4.642,98 dollars. Celle d'argent a grimpé jusqu'au prix inédit de 93,7515 dollars.

La tendance s'est ensuite inversée lorsque M. Trump a dit mercredi avoir été informé qu'en Iran "les tueries ont pris fin" et que les exécutions prévues de manifestants n'auraient finalement "pas lieu".

"On observera ça et on verra quelle est la suite", a-t-il ajouté.

Ce "ton plus mesuré", combiné à "des prises de bénéfices après les récents records" explique le repli des prix, selon Patrick Munnely, analyste chez Tickmill.

L'argent est particulièrement retombé jeudi car l'administration américaine a également indiqué mercredi s'abstenir à ce stade d'appliquer des droits de douane sur les minéraux qu'elle considère comme "critiques", dont l'argent fait partie.

Sur la semaine, le métal argenté a tout de même progressé d'environ 10%.

Pour sa part, vers 14H35 GMT (15H35 à Paris), l'once d'or (31,1 g) s'échangeait à Londres à 4.555,46 dollars, contre 4.509,50 dollars sept jours plus tôt à la clôture.

Le cours du cuivre a baissé cette semaine, après avoir pourtant commencé en hausse, dans un basculement de tendance causé mercredi par la décision de Donald Trump de ne pas imposer de droits de douane sur les minéraux critiques.

Or, "le cuivre a été ajouté à la liste des minéraux critiques des États-Unis", en 2025, souligne J.P. Steiner, analyste chez ADM Investors Services.

Ces derniers mois, le cours du métal rouge progresse grâce à la constitution de réserves de cuivre aux États-Unis en anticipation d'éventuels droits de douane.

Le cours de ce métal, crucial pour l'industrie, a d'ailleurs atteint un record à 13,407 dollars la tonne mercredi à la Bourse des métaux de Londres (LME).

Mais le statu quo du président américain sur les minéraux critiques réduit le risque que des surtaxes soient mises en place prochainement sur l'importation de cuivre aux États-Unis.

Vendredi, une tonne de cuivre coûtait 12,730 dollars sur le LME, contre 12,998 dollars à la clôture la semaine dernière.

Par ailleurs, vendredi, l'ensemble des métaux de base ont baissé après la nouvelle, relayée par Bloomberg, "d'un durcissement chinois à l'encontre du trading à haute fréquence", l'exécution à grande vitesse des transactions financières faites par des algorithmes informatiques.

Cela a refroidi l'important marché des métaux de Shanghai, après un début d'année marqué par une croissance rapide des cours du cuivre, du zinc, du nickel, de l'aluminium ou de l'étain.

La tonne d'étain, par exemple, qui a atteint un nouveau record à 54,760 dollars au LME mercredi, chutait vendredi, à 47,990 dollars.

Les cours du cacao sont tombés à leur plus bas niveau depuis début 2024 à cause d'un fort recul des broyages des grains de cacao en Europe, laissant présager d'une demande en berne.

La tonne de cacao négociée à New York pour livraison en mars évoluait vendredi à 5,122 dollars, contre 5-345 dollars la semaine dernière à la clôture.

Londres, la tonne de cacao pour livraison le même mois valait 3,734 livres vendredi, contre 3,916 livres une semaine plus tôt en fin de séance.

APS

CHINE - CANADA

Des accords spécifiques pour un consensus commercial

La Chine et le Canada ont conclu des accords spécifiques pour régler de manière appropriée les questions commerciales liées notamment aux véhicules électriques, aux produits en acier et en aluminium, ainsi qu'aux produits agricoles, a indiqué le ministère chinois du Commerce.

"Les deux pays ont ré-

cemment mené plusieurs cycles de consultations intensives à différents niveaux, axés sur les questions économiques et commerciales clés d'intérêt commun, afin de mettre en œuvre l'important consensus atteint par les dirigeants chinois et canadiens", a indiqué vendredi le ministère chinois dans un communiqué. Les deux

parties sont parvenues à un consensus sur l'augmentation des vols directs, l'amélioration de l'environnement des affaires et l'inspection et la quarantaine des produits agricoles, a-t-il ajouté. Le Canada procédera à des ajustements concernant ses mesures visant les véhicules électriques chinois ainsi que les produits en acier et

en aluminium, et sur les cas spécifiques liés aux investissements et aux activités des entreprises chinoises sur son territoire, a précisé le ministre chinois. De son côté, la Chine ajustera ses mesures anti-dumping sur le colza et ses mesures anti-discrimination concernant certaines importations agricoles et aquatiques canadiennes.

OLYMPIADES ALGÉRIENNES DE MATHÉMATIQUES 2026 L'Algérie mise sur l'excellence scientifique pour former ses élites de demain

L'Algérie réaffirme sa volonté de promouvoir l'excellence scolaire et de valoriser les compétences scientifiques de ses jeunes talents.



Par Abed Meghith

Le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a donné, samedi à Alger, le coup d'envoi officiel de la troisième édition des Olympiades algériennes de mathématiques au titre de l'année 2026, un rendez-vous devenu incontournable dans le paysage éducatif national.

Le lancement de cette nouvelle édition a eu lieu au CEM des Frères Amrani, à El-Biar, dans une ambiance marquée par l'enthousiasme des élèves et l'engagement des équipes pédagogiques.

Cette compétition d'envergure nationale connaît, cette année encore, une participation exceptionnelle, avec près de 300 000 élèves mobilisés à travers plus de 1 000 centres répartis sur l'ensemble du territoire national.

Un chiffre révélateur de l'intérêt croissant des élèves pour les disciplines scientifiques, mais aussi

de la place centrale qu'occupent désormais les mathématiques dans la stratégie éducative de l'État.

À l'issue de cette phase nationale, les meilleurs profils seront sélectionnés pour représenter l'Algérie lors des Olympiades régionales, continentales et internationales de mathématiques.

Une mission de prestige, qui s'inscrit dans une démarche globale visant à renforcer la présence de l'Algérie dans les grandes compétitions scientifiques internationales et à valoriser l'image du système éducatif national.

À cette occasion, le ministre a également effectué une visite au centre d'examen du lycée El-Mokrani, à Ben Aknoun.

Sur place, il a tenu à réaffirmer l'engagement total de son département à assurer la réussite de cette édition, qui enregistre précisément la participation de 284 307 élèves issus des cycles moyen et secondaire. « Notre objec-

tif est d'apporter tout le soutien nécessaire aux élèves participants, notamment en matière de formation spécialisée et d'encadrement pédagogique, afin de leur permettre de représenter l'Algérie de la meilleure manière possible lors des compétitions continentales et internationales », a-t-il déclaré.

Le ministre a souligné que ces Olympiades constituent un véritable vivier de compétences, permettant d'identifier les talents sur lesquels l'Algérie pourra compter pour honorer ses couleurs à l'échelle internationale.

Il a rappelé que la participation algérienne aux précédentes éditions des Olympiades continentales et mondiales a été jugée « très honorable », traduisant le potentiel réel des élèves algériens lorsqu'ils bénéficient d'un accompagnement adéquat.

Cette compétition s'adresse à une catégorie bien ciblée d'élèves excel-

lant en mathématiques, issus des établissements publics et privés, ainsi que des écoles des Cadets de la Nation. Selon les critères définis par le ministère de l'Éducation nationale, peuvent participer les élèves du cycle moyen ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 18/20 en mathématiques au premier trimestre de l'année scolaire 2025-2026.

Pour le cycle secondaire, la compétition est ouverte aux élèves de première année secondaire (tronc commun sciences et technologie) ainsi qu'aux élèves de deuxième année secondaire des filières mathématiques et sciences expérimentales, à condition d'avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 17/20 dans la même matière.

À travers cette initiative, le ministère de l'Éducation nationale ambitionne non seulement de détecter les meilleurs profils, mais aussi de diffuser une culture de l'excellence, de l'effort et de la rigueur scientifique au sein de l'école algérienne. Les Olympiades algériennes de mathématiques s'imposent ainsi comme un levier stratégique pour préparer une génération capable de relever les défis technologiques et scientifiques de demain.

DJANET Opération de maintenance du réseau électrique en prévision de la période estivale (Sonelgaz)

Une large opération proactive de maintenance et de confortement du réseau électrique est lancée dans la wilaya de Djanet, en prévision de la prochaine saison estivale, dans le but d'assurer la continuité et la qualité du service, a-t-on appris samedi de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Intervenant en application du plan stratégique anticipatif de maintenance et de confortement du réseau électrique, notamment dans les wilayas du Sud, l'opération est assurée, aux côtés des services locaux, par des équipes techniques spécialisées, déployées des wilayas d'Ilizi, Sétif et El-Oued et regroupant 24 agents, scindés en trois groupes pour mener ces actions de maintenance.

Cette opération proactive, inscrite au titre de la solidarité professionnelle au sein de la Sonelgaz, cible un réseau de 849 km, l'inspection de 224 transformateurs électriques et trois (3) postes de transfert, en sus de la projection d'interventions techniques au niveau des différentes régions, y compris les zones reculées, dont le centre de Djanet, la commune de Bordj El-Haouès et les localités de Tinelkom, Arkiné, Tourrest et Therir, a précisé la source.

Cette campagne d'envergure permettra la réalisation de divers travaux de maintenance du réseau et des installations électriques, dans le but d'assurer la continuité du service public et d'éviter les perturbations de distribution électrique dans cette région aux rudes conditions climatiques, notamment en saison estivale marquée d'un des plus importants pics de consommation dans les régions du Sud.

SIDI BEL-ABBES Un programme touristique éducatif pour ancrer la culture touristique chez les élèves

La direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a entamé la mise en œuvre d'un programme destiné aux établissements éducatifs, visant à ancrer la culture touristique chez les élèves et à leur faire découvrir les potentialités naturelles et culturelles dont regorge la wilaya, a indiqué la cellule de communication de la direction.

Dans ce cadre, la direction a organisé, samedi, une sortie touristique au profit de 32 élèves du lycée des Mathématiques de la wilaya, s'inscrivant dans une approche durable tendant à faire de la promotion du tourisme local une activité continue, précise la même source.

Le programme de la visite a comporté un circuit urbain et culturel à l'intérieur de la ville de Sidi Bel-Abbes, permettant aux élèves de découvrir plusieurs sites et monuments historiques, ainsi qu'un circuit touristique naturel englobant l'Oued Sarno et le lac de Sidi M'hamed Benali, considérés parmi les principaux espaces naturels reflétant la diversité et la beauté de l'environnement local.

Cette initiative ne s'est pas limitée à un aspect récréatif, mais a revêtu également des dimensions éducatives et de sensibilisation, à travers l'inculcation des principes du tourisme responsable, le renforcement de la culture de préservation des sites touristiques et naturels et le rapprochement des jeunes de leur environnement local.

La direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a souligné que cette initiative s'inscrit dans une vision globale visant à impliquer les jeunes dans la promotion du tourisme interne, précisant que cette expérience sera ultérieurement accompagnée d'activités complémentaires.

APS

REBOISEMENT ET CITOYENNETÉ ENVIRONNEMENTALE La jeunesse algérienne mobilisée le long de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet

Le ministère de la Jeunesse poursuit activement sa grande campagne nationale de plantation d'arbres le long de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, un projet structurant d'envergure stratégique et économique.

Une nouvelle opération de reboisement a été organisée vendredi dans la région de Tebelbala, dans la wilaya de Beni Abbès, marquant une étape supplémentaire dans cette initiative environnementale ambitieuse.

Cette campagne a mobilisé un large éventail d'acteurs, notamment des représentants d'organismes nationaux, des associations de jeunesse partenaires du secteur, des membres du Conseil supérieur de la jeunesse, des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et des cadres de la Direction générale des forêts (DGF).

Leur participation témoigne de l'approche multisectorielle adoptée pour assurer la réussite de cette initiative écologique.

L'opération s'est déroulée en présence de l'ambassadeur des jeunes bénévoles auprès du ministère de la Jeunesse, M. Fouad Maali,

lauréat du Trophée du jeune bénévole de l'année 2025.

Sa présence symbolise la reconnaissance institutionnelle du rôle central joué par les jeunes dans les actions de volontariat et de protection de l'environnement.

Cette initiative concrétise l'accord signé entre le ministère de la Jeunesse et la Direction générale des forêts, visant à garantir le choix d'espèces d'arbres adaptées aux spécificités climatiques et géographiques de la région.

Les experts de la DGF ont également apporté des conseils techniques relatifs aux bonnes pratiques de plantation et d'irrigation, afin d'assurer la durabilité des arbres plantés dans un environnement saharien exigeant.

La campagne de reboisement s'inscrit dans le cadre du Programme national de reboisement, dont l'objectif est d'accompagner les grands projets stratégiques de l'État tout en renforçant leur dimension environnementale.

Le projet de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, étroitement lié à l'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet, est considéré comme l'un des piliers

du développement économique national, d'où l'importance d'y intégrer des actions concrètes de protection de l'environnement.

Au-delà de l'aspect écologique, cette opération vise également à renforcer l'implication des jeunes dans la lutte contre la désertification, la préservation des écosystèmes et l'amélioration du cadre environnemental des grands projets nationaux. Elle traduit une prise de conscience croissante de la jeunesse algérienne quant à son rôle actif dans le soutien au développement durable et à la consolidation de la citoyenneté environnementale.

À travers cette mobilisation exemplaire, le ministère de la Jeunesse entend promouvoir une culture de responsabilité et d'engagement, faisant de la protection de l'environnement un pilier fondamental de l'action citoyenne.

Une démarche qui illustre la volonté de l'État d'associer la jeunesse aux grands chantiers nationaux, non seulement comme bénéficiaire, mais aussi comme acteur à part entière du développement durable de l'Algérie.

Abed M.

TIZI-OUZOU

Lancement de la 3^e opération de plantation de 2.000 oliviers (chambre)

La 3^e opération de plantation de 2.000 oliviers a été lancée, samedi à Tizi-Ouzou, à partir du village Ihesnaouene dans la commune de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Initiée par la Chambre d'agriculture de wilaya (CAW) en collaboration avec la société civile, cette opération a vu la mise en terre de 300 oliviers au village Ihesnaouene. Elle touchera dix (10) villages: Ihesnaouene (Tizi-Ouzou), Tala Guehia (Ait Aissa Mimoune), Akerrou, Sidi Ali Bounab (Tadmait), El Hemri (Fréha), Taouint Oulakhraf (Tizi-Rached), Ait Anane (Boghni), Tala Taghla et Thakhamth n'eldjir (Boudjima), Ait Toudert (Ait Toudert) et Ait Zaim (Maatkas). Cette opération d'envergure s'inscrit dans la continuité d'un programme agricole durable visant la valorisation de l'oléiculture, et fait suite au succès des deux précédentes éditions (2024 et 2025), marquées par une large adhésion des populations locales et une amélioration notable de la sensibilisation autour de la plantation de l'olivier.

Elle vise à "encourager et à promouvoir la culture de l'olivier, symbole de résilience et de richesse", a indiqué le secrétaire général de la CAW, Tarik Benabdelaziz qui a souligné qu'au-delà de son aspect agricole, cette opération "revêt un important caractère pédagogique et éducatif".

Il a, à ce propos, précisé qu'"une attention particulière est accordée à l'implication des jeunes, des écoliers et des femmes rurales, considérées comme des acteurs essentiels dans la transmission des bonnes pratiques agricoles et la préservation du patrimoine naturel". L'action a suscité une large mobilisation. Outre la participation des

institutions partenaires, telles que la direction des services agricoles et la Conservation des forêts, le comité du village Ihesnaouene et de nombreux habitants de la région ont aussi participé à la plantation, saluant cette initiative "louable qui mérite d'être pérennisée", selon les avis recueillis auprès de bénévoles.

A noter que pour la réussite de ces opérations, des actions de sensibilisation accompagnent les plantations, permettant aux participants de s'initier aux techniques de mise en terre, à l'entretien des oliviers et à l'importance de la protection de l'environnement, selon le SG de la CAW. Selon les responsables de la Chambre, la plantation de ces 2.000 oliviers (par édition selon les ambitions de l'institution) participe à la lutte contre la dégradation des terres et leur protection contre l'érosion tout en contribuant au maintien de la biodiversité. "L'olivier, reconnu pour sa capacité d'adaptation aux conditions climatiques locales, constitue un allié majeur dans la préservation des écosystèmes et dans la promotion d'une agriculture résiliente face aux changements climatiques", a-t-on rappelé.

D'un point de vue socio-économique, le développement de l'oléiculture représente une "opportunité significative" pour l'économie locale, en favorisant la création de revenus durables et le renforcement de l'autonomie alimentaire, selon la même source.

BLIDA

Sortie d'une promotion de 25 étudiants titulaires d'une Idjaza en lectures coraniques

La Direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya de Blida a organisé, samedi, la cérémonie de sortie de la 3^e promotion d'étudiants ayant obtenu une Idjaza dans les lectures du Coran, au nombre de 25.

Abritée à la salle de conférences "Cheikh Abderrahmane El-Djilali" de la mosquée El-Kaouthar, de la commune de Blida, la cérémonie de sortie de cette 3^e promotion d'étudiants titulaires d'une Idjaza en lectures coraniques (dont trois étudiantes), a été organisée à l'occasion de la commémoration de l'Isra et du Miraj, en présence des autorités locales, de

cheikhs, d'imams, d'étudiants en sciences religieuses ainsi que des familles des diplômés.

A cette occasion, le directeur des affaires religieuses et des wakfs, Mourad Brahim Brahmi, a souligné le rôle important joué par l'Instance de lecture dans l'enseignement et la mémorisation des différentes lectures coraniques, saluant les efforts des cheikhs et des imams, ainsi que leur contribution au service du Saint Coran et à la diffusion de la science des lectures, conformément aux règles scientifiques en vigueur.

Il a ajouté que cette cérémonie s'inscrit dans le cadre des

efforts visant à valoriser le parcours de la formation coranique organisée, à encourager les étudiants à s'orienter vers la science des lectures et à promouvoir l'enseignement coranique, en vue d'"en assurer la pérennité, conformément au référent religieux national".

Pour sa part, le Président de l'Instance de lecture Abdelkrim Hamadouche, a indiqué que cette instance, considérée comme la première structure officielle créée au niveau national en novembre 2015, a permis, à ce jour, l'octroi d'une Idjaza en lectures coraniques à 62 étudiants de différentes wilayas du

ORAN

Près de 50.000 visiteurs enregistrés en 2025 au Musée Ahmed Zabana

Le Musée public national Ahmed Zabana d'Oran a connu une affluence notable au cours de l'année 2025, en accueillant près de 50.000 visiteurs venus découvrir les collections muséales mettant en valeur l'histoire et le patrimoine de l'Algérie, a-t-on appris, samedi, auprès de cet établissement muséal. Le Musée Ahmed Zabana a enregistré, durant l'année écoulée, la visite d'environ 50.000 personnes issues de différentes catégories et tranches d'âge, parmi lesquelles près de 651 visiteurs étrangers de diverses nationalités, a précisé à l'APS la cheffe du service de la communication du musée, Mme Leïla Boutaleb.

La responsable a indiqué que les visiteurs étrangers ont manifesté un intérêt particulier pour la salle des Beaux-arts, qui expose des œuvres signées par d'éminents artistes algériens et internationaux de renom dans le domaine des arts plastiques, ainsi que pour les sections "Archéologie ancienne" et "Ethnographie", lesquelles renferment des pièces archéologiques illustrant les différentes périodes historiques qu'a connues la ville d'Oran, en plus du patrimoine culturel matériel et immatériel de l'Algérie.

Le musée a également accueilli, durant l'année passée, 3.315 élèves issus des différents cycles de

l'enseignement et 645 étudiants universitaires ayant réalisé des recherches et des mémoires portant sur l'histoire du pays et son riche patrimoine, a indiqué la même source. Le nombre d'enfants et d'adolescents a dépassé les 20.000 visiteurs, tandis que celui des visiteurs âgés de plus de 60 ans a atteint 3.762 personnes venues de différentes wilayas du pays pour découvrir les trésors patrimoniaux que recèle ce musée, qui comprend neuf sections, a-t-elle fait savoir.

Cette affluence s'explique par l'adoption de la technologie du "hologramme" dans la présentation de certaines pièces archéologiques et des œuvres artistiques, selon une approche innovante mettant en valeur leur esthétique et leurs différentes dimensions, ce qui a contribué à susciter l'intérêt des visiteurs, a souligné Mme Boutaleb, ajoutant que cette technologie a été introduite durant le Mois du patrimoine de l'année 2025 sur un ensemble de pièces patrimoniales. Par ailleurs, dans le cadre de la transition numérique que connaît le pays, le Musée public national Ahmed Zabana a permis, au cours de l'année 2025, aux visiteurs d'acheter leurs billets d'entrée en utilisant des cartes bancaires, a-t-on fait observer de même source.

CULTURE DU SAFRAN EN ALGÉRIE Efforts soutenus pour l'émergence d'une filière structurée

La culture du safran en Algérie est en passe de s'ériger en filière agricole structurée, bénéficiant d'un cadre organisé qui se met en place autour d'importants efforts de recherche et surtout d'une stratégie nationale récemment lancée pour le développement de la culture de l'or rouge, un produit très recherché à l'international.

Limitée auparavant à des initiatives personnelles, via de petites exploitations familiales dans plusieurs wilayas, la culture de cette plante dont est extraite l'épice à la forte valeur commerciale, s'inscrit désormais dans une dynamique organisée qui donne déjà des résultats plus qu'encourageants enregistrés par les producteurs.

Pour le professeur Fatma Halouane, directrice centrale à la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, la stratégie nationale de développement de la filière "Safran DZ", lancée à l'École nationale supérieure agronomique (ENSA), a "un rôle déterminant" puisqu'elle vise à structurer une filière en intégrant recherche scientifique, innovation et entrepreneuriat.

Initiée en septembre dernier sous l'égide conjointe du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de celui de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, cette stratégie devra permettre d'intégrer les agriculteurs dans un cadre institutionnel, explique-t-elle, notant l'intérêt croissant pour cette épice à forte valeur ajoutée, compte tenu de ses vertus nutritionnelles et médicinales.

Épice la plus chère au monde, le prix moyen du safran (ou l'or rouge) oscille généralement entre 5.000 et 10.000 dollars le kg, surtout pour les variétés premium, du fait de la rareté de la plante et de la main-d'œuvre extrêmement intensive requise pour sa production. Ainsi, la mise sur pied d'une stratégie pour le safran algérien est à même de contribuer, à terme, à l'émergence d'un important créneau à l'exportation.

Dans le cadre de la stratégie nationale, trois stations pilotes ont été mises en place à Alger, Constantine et à Ghardaïa pour tester l'ensemble de la chaîne de production du safran. A l'ENSA, la cueillette, "a dépassé nos prévisions", se félicite la cheffe du projet de la stratégie nationale Safran DZ au niveau de cette école Sihem Tellah. En moyenne, 1.700 fleurs ont été récoltées par jour sur une période d'une dizaine de jours, chaque bulbe produisant jusqu'à cinq fleurs et chaque fleur trois à cinq stigmates, ces petits filaments qui constituent la partie la plus précieuse et la plus utilisée dans la plante.

"Durant les prochaines années, la production sera encore plus abondante", assure la même responsable, mettant en avant l'effet cumulatif des plantations et l'amélioration progressive des itinéraires techniques, surtout dans le cadre de la stratégie.

L'objectif de ce mécanisme est d'arriver à une meilleure exploitation des potentialités que recèlent de nombreuses wilayas du pays dans cette activité, à l'instar de Khenchela, Ghardaïa et Tlemcen, selon le Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA), qui relève que la filière compte aujourd'hui plus de 222 safraniers à travers le pays. Ces exploitations vont de petites parcelles à des champs atteignant 3 à 4 hectares, note le CRSTRA, qui participe à un projet de recherche dédié au safran, avec la participation de six pays européens et méditerranéens dont l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, l'Espagne en plus de l'Algérie.

Ce projet de recherche euro-méditerranéen (Prima Saf-ronFood), "a démontré la qualité premium du safran algérien, vu notamment son taux élevé de crocine (+19%), un résultat équivalent aux standards des meilleurs safrans mondiaux", affirme Mme Halouane.

Au-delà de l'évaluation de la qualité, "ces travaux ont permis de tester l'adaptabilité de la culture aux conditions pédo-climatiques locales", indique-t-elle, relevant que les résultats des essais pilotes ont montré que le safran s'adapte bien au climat des Hauts plateaux et aux zones montagneuses, caractérisées par des hivers froids et des étés secs. Ainsi, les rendements des plants, d'une région à l'autre en Algérie, oscillent en moyenne entre 2 et 3 kg par hectare, mais peuvent atteindre 5 à 7 kg/ha dans les conditions favorables, a-t-on relevé. Mais, les conditions pédo-climatiques de la région de Khenchela "sont particulièrement favorables à cette culture", souligne pour sa part Pr Sihem Tellah, cheffe du projet de la stratégie nationale Safran DZ à l'ENSA, qui affirme que le lancement de la stratégie pour cette filière est "une décision historique, qui s'appuie sur des années de recherche scientifique".

En plus des stigmates, les pétales de la plante sont également exploitées par les laboratoires pharmaceutiques pour la fabrication de médicaments et de produits de soins corporels, indique Mme Tellah, ajoutant que l'école cherche à conclure un partenariat avec le groupe Saïdal afin de valoriser les sous-produits de cette plante.

MAROC - CASABLANCA

Des démolitions controversées ravivent le débat sur le droit au logement et la justice sociale

À Casablanca, la plus grande métropole du Maroc, des opérations de démolition de maisons et d'expulsions forcées menées ces dernières semaines suscitent une vive indignation au sein de la société civile et de la classe politique.



Par Abed Meghit

Plusieurs organisations de défense des droits humains et formations politiques ont dénoncé, jeudi, ce qu'elles qualifient de violations flagrantes du droit au logement et à une vie digne, pourtant garantis par les lois nationales et les conventions internationales ratifiées par le Royaume.

Dans un communiqué commun, les coordinations des victimes des démolitions, l'Association marocaine des droits humains (AMDH), l'association ATTAC Maroc, ainsi que plusieurs partis politiques de gauche ont exprimé leur ferme opposition à ces opérations qui auraient affecté des milliers de familles pauvres, de commerçants et d'artisans.

Selon ces organisations, les démolitions en cours ne relèvent nullement d'une logique de développement urbain légitime, mais s'inscrivent plutôt dans une politique coercitive visant à déplacer les populations les plus vulnérables et à vider des quartiers entiers de leurs habitants historiques.

Les signataires du communiqué pointent du doigt une approche urbanistique jugée excluante et autoritaire, dans laquelle des projets qualifiés de « développement » sont imposés sans concertation préalable avec les citoyens concernés, ni transparence sur leurs objectifs réels.

« Les habitants sont transformés en victimes directes de choix

urbanistiques qui ignorent totalement leurs conditions sociales et économiques », dénoncent-ils.

Les organisations alertent également sur le fait que ces opérations s'inscriraient dans le cadre d'un ancien plan architectural, longtemps gelé en raison de scandales de corruption et de détournements de fonds publics, ayant donné lieu à des condamnations judiciaires.

Pour elles, la relance de ces projets soulève de sérieuses interrogations quant à leur légalité et leur légitimité, et met en lumière la persistance de l'impunité dans la gestion des affaires urbaines.

Sur le terrain, les expulsions et démolitions auraient débuté dès le mois de décembre 2025, ciblant principalement des quartiers situés en périphérie de la ville, hors des anciens remparts.

Les habitants affirment ne pas avoir été informés à l'avance ni associés aux décisions les concernant.

Menées en pleine période hivernale et en cours d'année scolaire, ces opérations ont plongé de nombreuses familles dans une précarité accrue, les privant brutalement de leur logement et de leurs moyens de subsistance.

Les mécanismes de compensation proposés aux personnes affectées sont, eux aussi, vivement critiqués. Les organisations dénoncent des procédures opaques, dépourvues de garanties juridiques claires, laissant les victimes à la merci de décisions administratives arbitraires. Plusieurs familles se retrouvent ainsi sans solution de relogement adé-

quate, exposées à l'insécurité et à l'exclusion sociale.

Plus préoccupant encore, selon les mêmes sources, ces pratiques se seraient étendues à la médina de Casablanca, un espace à forte valeur historique et sociale.

Le prétexte d'habitations menaçant ruine serait utilisé pour évincer progressivement les habitants originels et transformer ces quartiers populaires en zones à vocation touristique et commerciale, au profit d'investisseurs privés.

Une dynamique perçue comme une forme de « gentrification forcée » qui efface la mémoire sociale des lieux et marginalise les populations les plus modestes.

Pour les organisations signataires, ces politiques traduisent l'absence d'une véritable vision de développement urbain fondée sur la justice sociale et le respect des droits humains.

Elles estiment que les autorités considèrent les populations pauvres non pas comme des acteurs du développement, mais comme un obstacle à éliminer au nom de projets économiques dont les bénéfices profiteraient essentiellement à une minorité.

En conclusion, les organisations de défense des droits humains et les partis politiques appellent à un arrêt immédiat des expulsions forcées et des démolitions arbitraires.

Elles exigent l'ouverture d'un dialogue transparent, inclusif et responsable avec les habitants concernés, ainsi que l'élaboration de politiques urbaines respectueuses du droit au logement, de la dignité humaine et des engagements internationaux du Maroc.

À Casablanca, ces événements ravivent un débat fondamental sur la manière de concilier développement urbain, attractivité économique et justice sociale.

Un débat qui, au-delà des murs démolis, interroge le modèle de ville et de société que les autorités entendent construire pour l'avenir.

ITALIE

Décès du président de la Fiorentina, Rocco Commisso

Le président de la Fiorentina Rocco Commisso, est décédé à l'âge de 76 ans dans la nuit de vendredi à samedi, a annoncé le club italien de football.

"C'est avec une grande douleur et tristesse que la famille Commisso annonce la disparition du président Rocco B. Commisso. Après une longue période de soins, notre président aimé nous a quittés et nous pleurons tous sa disparition", a indiqué la Fiorentina dans un communiqué.

"Tu nous manques et tu nous manqueras toujours", conclut la Viola qui fêtera ses 100 ans la saison prochaine.

L'homme d'affaires américain d'origine italienne et Fondateur du groupe Mediacom Communications, a acquis en 2019 la Fiorentina, club historique d'une Serie A dont huit des vingt clubs sont actuellement détenus par des capitaux étrangers (sept américain).

Sous sa direction, le club de Florence, dont les heures de gloire remontent aux années 1950 et 1960 (deux titres de champion d'Italie en 1956 et 1969, une finale de C1 en 1957, une Coupe de l'UEFA en 1961) a disputé, et perdu, trois finales, en Coupe d'Italie (2023) et en Ligue Conférence (2023, 2024).

Elle a terminé la saison dernière sixième du Championnat, son meilleur classement depuis 2016, mais le club toscan vit depuis août une saison calamiteuse avec le limogeage de Stefano Pioli trois mois après son arrivée et une 18e place avec seulement deux victoires et 14 points empochés.

INONDATIONS

Deux nouveaux corps de victimes retrouvés en Afrique du Sud

Les autorités sud-africaines ont découvert vendredi deux nouveaux corps de victimes des inondations meurtrières qui ont emporté habitations, routes et ponts, rendant impossible également l'accès au célèbre parc Kruger pour la deuxième journée consécutive, tandis qu'une partie du Mozambique est sous les eaux.

Les fortes pluies qui s'abattent sur le nord-est de l'Afrique du Sud depuis la fin de l'année dernière ont fait au moins 30 morts, selon le décompte des autorités des deux provinces affectées.

Une partie du territoire est encore placée en alerte maximale vendredi par les services météorologiques sud-africains, qui prévoient "de nouvelles pluies torrentielles causant des inondations généralisées".

La découverte de deux corps à environ 300 km au nord de Johannesburg porte à 11 le nombre de morts dans la seule province du Limpopo depuis décembre, a déclaré la cheffe de l'exécutif local, Phophi Ramathuba, devant des journalistes.

La province voisine du Mpumalanga a enregistré 19 décès depuis le début de violentes averses en novembre, ont déclaré cette semaine les autorités provinciales.

"Les dégâts causés à nos habitations, à nos infrastructures et, c'est tragique, les vies humaines perdues sont inestimables", a commenté Phophi Ramathuba.

Des infrastructures d'approvisionnement en eau et en électricité ont été gravement endommagées, a-t-elle ajouté.

Les inondations ont contraint le célèbre parc national Kruger à fermer ses portes pour les visiteurs depuis jeudi et à évacuer par les airs des visiteurs et membres du personnel.

Au moins deux camps ont été fermés et évacués, a déclaré le porte-parole des parcs nationaux sud-africains (SANParks), JP Louw.

Des images spectaculaires tournées par SANParks montrent de vastes étendues de la réserve englouties par des eaux boueuses et puissantes d'où seuls des arbres émergent, ainsi que des bâtiments inondés.

Au Mozambique voisin, qui a également connu des semaines de fortes pluies, les populations des zones basses proches de la capitale Maputo ont été invitées à évacuer vers des terrains plus élevés vendredi après-midi.

Au moins huit personnes sont mortes depuis le 21 décembre, selon l'Institut national de gestion des catastrophes (INGD) du Mozambique.

Plus de 230.000 personnes sont touchées par ces inondations au Mozambique, d'après l'agence de l'ONU pour les migrations.

Les autorités affirment que des écoles ont été identifiées pour accueillir les familles déplacées et exhortent les habitants à quitter les zones inondables.

APS

SANTÉ DES ÉCOSYSTÈMES OCÉANIQUES

Le traité sur la haute mer entre en vigueur samedi

Après près de deux décennies d'élaboration, un accord international visant à protéger la vie marine dans les eaux internationales et les fonds marins entre en vigueur samedi, marquant ainsi une avancée majeure dans les efforts visant à garantir la santé des écosystèmes océaniques pour les décennies à venir.

Officiellement connu sous le nom d'Accord sur la biodiversité au-delà des juridictions nationales (BBNJ), ce traité des Nations unies, juri-

diquement contraignant, couvre les zones océaniques situées au-delà des eaux territoriales (la haute mer) et les fonds marins internationaux.

Ces régions représentent plus des deux tiers de la surface des océans et plus de 90 % du volume total des habitats sur la Terre. Cela s'explique par la profondeur des océans, la majeure partie de l'espace vital sur Terre se trouvant sous l'eau.

L'accord BBNJ vise à transformer la haute

mer et les fonds marins internationaux en un environnement géré durablement au profit de l'humanité tout entière.

Il s'agit également du premier instrument juridique contraignant relatif aux océans à prévoir une gouvernance océanique inclusive, avec des dispositions concernant la participation des peuples autochtones et des communautés locales.

Dans un entretien avec ONU Info, le diplomate tanzanien Mzee Ali Haji, qui a dirigé l'équipe de négociation

de son pays lors des discussions sur le BBNJ, a déclaré que cet accord représente une avancée majeure pour la protection des eaux internationales. "Chacun doit garder à l'esprit que les activités en haute mer sont désormais contrôlées", a-t-il averti.

Après son entrée en vigueur, l'accord devient juridiquement contraignant pour les plus de 80 nations qui l'ont ratifié à ce jour, ce qui signifie qu'elles s'engagent à l'intégrer dans leur législation nationale.

ORAN

1^{ère} journée nationale sur la médecine et traumatologie du sport le 22 janvier

L'Association nationale algérienne de médecine du sport, en collaboration avec le service de chirurgie orthopédique et traumatologique "Fellaouen" du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, organise la 1^{ère} journée nationale sur la médecine et traumatologie du sport, le 22 janvier en cours, a-t-on appris du président de cette association.

Pas moins de 250 spécialistes nationaux et internationaux de la médecine du sport prendront part à cette manifestation et évoqueront les dernières nouveautés en matière de médecine du sport au niveau mondial et les défis au niveau national, a précisé à l'APS Dr. Hichem Allam.

L'Association tunisienne de médecine du sport et le Centre national de médecine du sport tunisien seront présents comme invités d'honneur, avec la présence de membres du Bureau international de la médecine du sport, ainsi que des experts en chirurgie orthopédique et de rééducation au niveau national.

Cette manifestation, qui vise à promouvoir la médecine du sport au niveau national, afin d'atteindre des niveaux mondiaux, comporte plusieurs axes tels que "la traumatologie du sport", "l'enfant et le sport", "la lutte anti-dopage", "la loi dans la médecine du sport" et autres.

Le président de l'association a indiqué que, lors de cette manifestation, une liste de recommandations sera remise aux ministères des Sports et de la Santé afin de soutenir et renforcer les équipes médicales dans les différents clubs sportifs algériens dans toutes les disciplines, pour inclure d'autres spécialités comme la médecine de rééducation, la médecine du sport, la science de la nutrition sportive, la psychologie du sport et autres.

BLIDA

Mise en service d'un nouvel accélérateur linéaire au Centre anti-cancer

Un nouvel accélérateur linéaire doté des technologies les plus récentes est entré en service, jeudi, au Centre anti-cancer (CAC) de Blida, pour renforcer la prise en charge des patients, a-t-on appris auprès de cet établissement de santé.

Le directeur du centre, Hicham Nadji Mabrouk, a expliqué à l'APS que, dans le cadre des efforts visant à améliorer la prise en charge des patients qui se rendent dans ce centre accueillant des cas provenant de différentes régions du pays, un nouvel accélérateur linéaire équipé des dernières technologies a été mis en service aujourd'hui dans le service de radiothérapie.

L'installation de cet équipement, qui a nécessité des procédures administratives, juridiques et techniques, a été accompagnée d'une formation spécialisée de haut niveau au profit du personnel médical, des physiciens et des manipulateurs, a ajouté M. Mabrouk.

Il a ajouté que cet accélérateur, le 2^e du genre à l'échelle nationale après celui de l'établissement hospitalier anti-cancer d'Oran, permettra de traiter tous les types de cancers, contrairement aux anciens appareils qui ne traitaient que les tumeurs superficielles, avec une capacité de prise en charge pouvant atteindre 100 patients/jour.

Grâce à cette nouvelle mise en service, la capacité quotidienne du service de radiothérapie, déjà équipé de deux (2) autres accélérateurs, sera portée à 200 patients, "dans l'attente de l'acquisition d'un 4^e accélérateur de dernière génération prévue avant la fin de l'année", selon la même source.

A noter que le CAC de Blida a bénéficié, à la fin de l'année écoulée, de la mise en service d'un scanner dédié à la planification, en plus de la remise en activité d'un autre scanner qui était en panne, ce qui a contribué à réduire les déplacements des patients vers d'autres établissements hospitaliers du pays, comme ceux de Tizi-Ouzou, Béchar et Ouargla.

CONSTANTINE

La "Chirurgie orale et maxillo-faciale" au cœur d'un congrès scientifique international

La chirurgie orale et maxillo-faciale a constitué la thématique centrale d'un congrès scientifique international, organisé jeudi à la salle de conférences du Complexe culturel Ahmed-Bey de Constantine, avec la participation d'éminents médecins et experts algériens et égyptiens.

Dans une déclaration à l'APS à cette occasion, Pr Safia Abdennour, présidente du comité d'organisation de cette rencontre et spécialiste en chirurgie orale et maxillo-faciale, a indiqué que cette manifestation scientifique s'est tenue sous l'égide de la direction de la Santé de la wilaya de Constantine, à l'initiative de l'Association algérienne de chirurgie orale et maxillo-faciale.

Elle a précisé que cet événement vise à renforcer la formation médicale continue et à permettre aux praticiens de s'informer des approches scientifiques les plus récentes en matière de diagnostic et de prise en charge thérapeutique de ce type de pathologies. Pr Abdennour a également souligné que cette rencontre s'inscrit dans une dynamique de promotion de la pratique médicale et de transfert des savoir-faire, à travers un programme scientifique dense comprenant des conférences spécialisées et des ateliers pratiques. A ce titre, elle a salué les compétences nationales algériennes qui œuvrent sans relâche

au développement de la chirurgie en général et du secteur de la santé en particulier.

De son côté, le docteur Chérif Laaraba, spécialiste en chirurgie orale et maxillo-faciale et représentant de l'association organisatrice, a affirmé que cette initiative médicale est d'une importance scientifique majeure, au regard de la nature des thématiques abordées et du haut niveau d'encadrement scientifique assuré par les experts participants.

Il a ajouté que les affections de la mâchoire, du visage et de la cavité buccale figurent parmi les cas les plus complexes, nécessitant une formation spécialisée et une coordination étroite entre plusieurs disciplines médicales, exprimant l'espoir que de telles rencontres scientifiques contribuent à répondre aux besoins des citoyens et à hisser le niveau de la pratique médicale nationale.

Pour sa part, Dr Ahmed Abd El Rahim, maître assistant en chirurgie maxillo-faciale à l'Université d'Alexandrie (Egypte) et président du Comité scientifique des chirur-

giens égyptiens, a indiqué que "le programme de coopération algéro-égyptien dans ce domaine repose sur la formation théorique et pratique, à travers des conférences scientifiques spécialisées et des ateliers de formation, visant à favoriser l'échange d'expertises et le renforcement des compétences des médecins".

L'intervenant a salué le niveau scientifique des médecins algériens participants, affirmant que ce type de coopération scientifique contribue au développement de la spécialité à moyen et long termes.

Il convient de rappeler que ce congrès scientifique s'inscrit dans le cadre des efforts visant à soutenir la formation médicale continue et à encourager les partenariats scientifiques entre l'Algérie et les pays frères, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de la prise en charge sanitaire et à la consolidation de la position de Constantine en tant que pôle scientifique et médical de référence dans le domaine de la chirurgie orale et maxillo-faciale.

MÉDÉA

Des études en cours pour la réalisation de nouveaux établissements hospitaliers

Des études de réalisation de nouveaux établissements hospitaliers, inscrits au profit du secteur de la santé dans la wilaya de Médéa, sont en cours, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction locale de la santé (DSP).

Ces études concernent deux hôpitaux d'une capacité de 60 lits chacun, qui seront implantés dans les communes de Souagui et Sidi-Naamane, ainsi qu'un hôpital spécialisé dans les maladies de la tête et du cou (ORL et Cervico Faciale), d'une

capacité également de 60 lits, localisé à Médéa, a indiqué le directeur local de la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok.

Le lancement de la phase de construction de ces établissements hospitaliers interviendra dès la finalisation des études et l'approbation des plans d'exécution par les structures spécialisées du ministère de la Santé, a-t-il précisé.

Le même responsable a annoncé, en outre, l'inscription, pour l'exercice 2026, d'une étude pour la réalisation d'un hôpital de rempla-

cement de 120 lits, à Ksar El-Boukhari, et d'un hôpital de 60 lits au niveau de la commune de Chahbounia.

M. Hadj Sadok a également révélé l'inscription d'un projet de construction de polycliniques dans les communes de Khems Djouamaa et Bir Benabed, qui permettront d'élargir la couverture sanitaire dans la partie est de la wilaya et d'assurer une meilleure prise en charge des patients.

Le secteur de la santé a été renforcé, en 2025, par l'ouverture de cinq

nouvelles polycliniques localisées à Mihoub, Tlet Douairs, Maghraoua et Ksar El-Boukhari, ainsi que de deux autres structures, l'une dans le quartier de "Zobra", et l'autre dans la cité "Feidh Lahmar", situés dans la commune Ksar El-Boukhari, a-t-il rappelé.

Il a également souligné l'entrée en service de six salles de soins de proximité, dont quatre ont fait l'objet de travaux de réhabilitation menés dans le cadre de la mise à niveau des structures sanitaires de base.

EL-OUED

Une quinzaine d'interventions pour corriger des malformations congénitales chez l'enfant

Pas moins de 16 enfants présentant des malformations congénitales ont bénéficié cette semaine d'interventions chirurgicales réparatrices menées dans le cadre de journées de formation médicochirurgicales à l'établissement hospitalier spécialisé "EHS Mère-Enfant Bachir-Bennacer" à El-Oued.

L'initiative intervient en application du plan d'action malade (PAM2), arrêté par le ministère de tutelle et portant prise en charge et amélioration des prestations médicales, a indiqué le directeur de l'EHS-Bachir Bennacer, Zakaria Niboue.

Les opérations réparatrices ont été menées, durant quatre jours, sur des enfants âgés entre six mois et 10

ans et présentant des malformations congénitales, dont le bec de lièvre et la fente labio-palatine, ont été assurées par une équipe médicale spécialisée locale et un accompagnement de spécialistes hors wilaya.

Le staff est composé de six chirurgiens-pédiatres et trois anesthésistes-réanimateurs, sous la conduite du spécialiste en réparation dermatologique et esthétique, Dr Mahmoud Benmahmoud, du Centre hospitalo-universitaire de Sétif.

Ces interventions ont été précédées par des consultations médicales au profit d'une cinquantaine d'enfants issus de différentes wilayas, en vue de déterminer les cas

nécessitant un geste chirurgical. Des journées de formation sur les corrections de malformations chez l'enfant ont été aussi animées par Dr Benmahmoud en direction du corps médical et paramédical local, afin d'améliorer leurs compétences dans le domaine, mettre à niveau leurs connaissances médicales et améliorer leurs expériences en termes de prise en charge des malformations congénitales chez l'enfant.

Le programme arrêté par l'EHS Mère-Enfant Bachir-Bennacer d'El-Oued, dans le cadre de la mise en œuvre du PAM2, prévoit, prochainement, d'autres interventions médicales multidisciplinaires assurées par d'éminents spécialistes.

ARTHROSE DU GENOU

Les nouvelles technologies pour aider les malades

Pour remettre en mouvement les patients atteints d'arthrose du genou, la nouvelle technologie est mise à contribution par le groupe médical Sanofi.

Bouger est l'enjeu essentiel pour tous les malades atteints d'arthrose du genou, ce pourquoi le laboratoire pharmaceutique Sanofi lance un nouveau programme « L'Arthrose en mouvement » et propose aux patients et aux médecins des outils pour une meilleure prise en charge de la gonarthrose (l'arthrose du genou).

« Aujourd'hui, l'objectif de tout patient est de retrouver le mouvement », explique le Professeur Pascal Richette, Médecin rhumatologue à l'Hôpital Lariboisière à Paris. « Cela passe par une prise en charge pluridisciplinaire autour du patient, faisant appel à plusieurs professionnels de santé et à un éventail de solutions thérapeutiques de plus en plus performantes.

Ce programme propose, 2 appli-

cations : Arthmouv (appli mobile dédiée aux patients atteints de gonarthrose) et Genou 3D, une application iPad pour mieux comprendre l'anatomie du genou, les symptômes gonarthrosiques, ainsi que l'impact mécanique de la pathologie.

« Ce dispositif est aussi complété par deux sites web : Sanofi-arthrose.fr pour tout savoir sur la pathologie, et retrouverlemouvement.fr, visant à favoriser l'exercice et le retour au mouvement », explique le laboratoire dans un communiqué.

Le site web www.retrouverlemouvement.fr est exclusivement consacré à l'indispensable remise en mouvement et prend le parti pris d'apporter des réponses pratiques et ciblées avec vidéos à l'appui car « Bouger est bon pour la gonarthrose,



à condition de bouger correctement » explique le Docteur Jean- Marie Coudreuse, médecin responsable de l'unité de médecine du sport pôle de médecine physique et de réadaptation à l'hôpital Salvator de Marseille.

La gonarthrose touche 3,5 millions de Français, soit 1 sur près 10 millions de Français atteints d'arthrose. Trop souvent considérée comme une simple usure liée au vieillissement, l'arthrose est une véritable maladie qui, si elle ne se guérit pas, se soigne. Cette maladie implique les trois tissus de l'articulation : le cartilage, l'os sous chondral (zone osseuse située sous le cartilage) et la membrane synoviale qui tapisse l'intérieur de l'articulation.

6000 pas quotidiens pour limiter les risques

6000 pas par jour seraient efficaces pour limiter les conséquences de l'arthrose du genou selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Pour lutter contre l'arthrose du genou, il serait essentiel de limiter la sédentarité. Les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Arthritis Care & Research* de l'American College of Rheumatology, révèlent que 6000 pas par jour (environ 5 kilomètres) préviendraient de l'arthrose du genou et des conséquences physiques de cette maladie.

La marche pour limiter les risques d'arthrose du genou

Les scientifiques de l'Université de Boston ont équipé de moniteur 178 personnes susceptibles de développer de l'arthrose du genou pour évaluer leur pratique de la marche à pieds. Ils ont analysé la



mobilité des volontaires deux ans plus tard.

Ils ont constaté que les individus qui faisaient 6000 pas par jour limitaient les conséquences physiques

onéreuse et même si l'OMS recommande de faire 10.000 pas quotidiens, notre étude montre que seulement 6.000 pas sont nécessaires pour noter des bienfaits », a expliqué le docteur Daniel White, de l'Université de Boston, en charge de l'étude.

Or l'arthrose du genou touche environ 20 à 30% des personnes âgées de 60 à 70 ans et est la première cause d'incapacité fonctionnelle chronique dans les pays développés. En France, près de la moitié des 10 millions de personnes atteintes ont moins de 60 ans. Cette maladie inflammatoire des articulations, qui détruit peu à peu le cartilage, est la première cause de handicap après 40 ans. d'après une récente enquête de l'Association française de lutte anti-rhumatismale (Aflar). « Nous encourageons les personnes atteintes ou risquant d'avoir de l'arthrose du genou de commencer par 3.000 pas par jour et atteindre progressivement les 6.000 pas quoti-

dien pour minimiser le risque de développer plus tard des difficultés de mobilité » explique-t-il.

La marche, pas seulement pour les personnes à risque

Pour garder la forme et préserver sa santé, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande de faire 10 000 pas par jour. Les bienfaits de l'activité physique sont en effet scientifiquement démontrés. La pratique régulière d'un sport permet de diminuer jusqu'à 39 % le risque de développer un cancer du sein, de 25 % le risque de développer un cancer colorectal, de 23 % le risque d'être victime d'une attaque cérébrale et de 34 % le risque de diabète. La sédentarité est aujourd'hui le gène facteur de risque de mortalité précoce dans le monde après l'hypertension artérielle, le tabagisme et le diabète.

attention aux talons hauts !



Stiletto, escarpins, talons bobines... Aussi sexy et élégants soient-ils, ils sont aussi dangereux pour notre santé, et augmentent considérablement notre risque d'arthrose. Au placard ! Ok, les talons hauts, c'est sexy, c'est féminin, et ça nous permet de gagner quelques centimètres ni vu ni connu. Sauf que c'est aussi un véritable fléau pour notre santé...

Stiletto, escarpins, talons bobines... Selon une récente étude menée par des chercheurs de l'Université de Stanford (États-Unis) et publiée dans la revue scientifique *Orthopaedic Research*, les talons hauts de plus de 3 centimètres augmentent le risque d'arthrose chez les femmes.

Pour en arriver à cette conclusion, les scientifiques ont étudié la démarche de 14 volontaires. D'abord, ils ont fait marcher (quasiment) à plat avec des talons de 4 centimètres seulement. Ensuite, changement de chaussures : les Centrifon d'un jour ont enfilé des talons de 9 centimètres et ont crapahuté ainsi juchées pendant quelques heures.

Usure des articulations

Verdict : au scanner, les chercheurs se sont rendus compte que le cartilage qui constitue les articulations de ces femmes s'usait beaucoup plus rapidement. Et qui dit usure des articulations dit arthrose précoce... « Le port régulier de talons, surtout associé à un excès de poids, constitue un véritable facteur de risques » explique Matthew Titchener, auteur de l'étude.

Alors pour préserver nos os (et ne pas finir trop vite avec une canne), on réserve nos escarpins vertigineux aux soirées, et on adopte fillos des chaussures ordinaires !

L'aquagym, le sport idéal contre l'arthrose du genou

L'aquagym est un sport complet qui permet de s'affiner de partout. Et selon une nouvelle étude finlandaise, c'est également "le" sport qu'il faut pratiquer lorsque l'on souffre d'arthrose du genou...

Vous avez envie de pratiquer une activité physique, mais vous ne savez pas vers quel sport vous tourner ? Si, comme 6,6 % des Françaises, vous souffrez de gonarthrose (l'arthrose du genou), l'aquagym est faite pour vous.

Assez fréquente à partir de l'âge de la ménopause (vers 50 ans en général), l'arthrose du genou correspond à une « érosion » du cartilage de l'articulation fémoro-tibiale, ce revêtement protecteur qui permet au fémur, à la rotule et au tibia de bien coulisser les uns contre les autres - mais sans se toucher. En cas d'arthrose, les os « frottent », ce qui provoque une douleur. À terme, une prothèse peut même être nécessaire. Des chercheurs de la University of Jyväskylä (en Finlande) se sont intéressés aux bénéfices de l'aquagym en cas de gonarthrose. Pour cela, ils ont travaillé avec 87 volontaires, des femmes ménopausées âgées de



60 à 68 ans. Toutes souffraient d'arthrose au niveau du genou et se plaignaient de douleurs récurrentes. Les chercheurs leur ont proposé un programme sportif

assez intense : pendant 4 mois, les participantes ont fait 3 séances d'aquagym (d'une 1 heure) par semaine, avec un rythme soutenu.

Au terme de l'expérience, les scientifiques ont analysé la composition de leurs cartilages, grâce à des techniques IRM. Résultat ? Ils ont constaté que l'aquagym participait vraiment à l'entretien des qualités mécaniques du cartilage (épaisseur, souplesse, résistance), ce qui s'usait moins rapidement. Au bout de 4 mois, ils ont également observé une meilleure mobilité articulaire au niveau du genou.

« Dans l'eau, les articulations subissent moins de pression, car le poids du corps est en partie porté », explique Matti Munukka et Benjamin Waller, principaux auteurs de ces travaux, publiés dans la revue spécialisée *Osteoarthritis and Cartilage*. « Cependant, l'effort est plus important, car il y a la résistance de l'eau ». Un bon moyen de tonifier ses muscles et de faire travailler son système cardiovasculaire... sans traumatiser ses articulations.

Le paracétamol n'est pas efficace contre l'arthrose

S'il n'est pas accompagné d'autres molécules, le paracétamol n'est pas suffisamment efficace pour soulager la douleur ou améliorer la condition physique des personnes atteintes d'arthrose. Selon le Dr Sven Trelle, de l'Université de Berne, en Suisse, le paracétamol (également appelé acétaminophène) serait à peine plus efficace qu'un placebo pour soulager les douleurs causées par l'arthrose, une maladie chronique de l'articulation qui détruit progressivement le cartilage. Pour cette étude, publiée dans *The Lancet*, et menée sur 22 traitements différents (différents dosages de paracétamol et 7 médicaments anti-inflammatoires), les chercheurs ont étudié les données médicales de 60 000 patients qui avaient participé à dix recherches cliniques entre 1980 et 2015.

Dans cette étude, le médicament le plus effi-



cace contre les douleurs liées à l'arthrose s'est avéré être l'anti-inflammatoire diclofénac à une dose de 150mg/jour, devant d'autres anti-in-

flammatoires tels que l'ibuprofène, le naproxène ou le celecoxib. Mais le gros défaut de ces anti-inflammatoires est qu'ils ne peuvent pas être prescrits sur de longues périodes en raison de leurs effets secondaires importants (troubles digestifs ou cutanés). C'est pourquoi le paracétamol est souvent préféré pour gérer la douleur à long terme « alors même que nos résultats suggèrent qu'il n'est pas efficace, à quelle dose que ce soit, pour calmer la douleur due à l'arthrose » souligne le médecin suisse. Cet antidouleur « ne présente pas d'efficacité clinique significative » même s'il est « légèrement meilleur » qu'un placebo, insiste le médecin qui espère que les résultats de son étude permettront de « mieux informer les médecins sur la façon de gérer la douleur » chez les patients souffrant d'arthrose.

Arthrose : on pourrait la soulager avec un antihypertenseur

Un médicament utilisé pour soigner l'hypertension artérielle pourrait également soulager les douleurs de l'arthrose. Une étude est actuellement menée chez des patients âgés de 60 ans.

Verdict : au scanner, les chercheurs se sont rendus compte que le cartilage qui constitue les articulations de ces femmes s'usait beaucoup plus rapidement. Et qui dit usure des articulations dit arthrose précoce... « Le port régulier de talons, surtout associé à un excès de poids, constitue un véritable facteur de risques » explique Matthew Titchener, auteur de l'étude.

Alors pour préserver nos os (et ne pas finir trop vite avec une canne), on réserve nos escarpins vertigineux aux soirées, et on adopte fillos des chaussures ordinaires !

man, directeur médical de la Fondation pour la recherche sur l'arthrose de Grande-Bretagne, ce médicament déjà ancien pourrait se voir doté de nouvelles propriétés thérapeutiques et être bientôt prescrit aux personnes qui souffrent d'arthrose.

L'équipe de chercheurs s'est aperçue que la spirolactone, qui permet de faire baisser la tension artérielle, réduit également considérablement les douleurs arthrosiques (c'est-à-dire les douleurs causées par l'arthrose sur les articulations, les ligaments, les tendons ou d'autres éléments du système musculo-squelettique). Ils se sont aperçus de ces effets après avoir donné 25mg du médicament, tous les jours pendant cinq mois, aux patients de l'hôpital de Dundee atteints d'arthrose. L'étude va donc être poursuivie chez 86 personnes, toutes



âgées de plus de 70 ans, qui recevront pour certains la spirolactone et pour d'autres un placebo. Ce test sera mené pendant deux semaines et les résultats permet-

tront de déterminer si ce médicament qui existe sous forme générique, pourra être prescrit à grande échelle aux personnes atteintes d'arthrose.

Arthrose du genou : une cure thermale pour diminuer la douleur

La cure thermale diminuerait la douleur de 50% des patients souffrant de gonarthrose, maladie arthrosique du genou. Une étude réalisée sur 460 patients, et intitulée *Thermarhose*, a été publiée dans

la revue britannique *Annals of Rheumatic Diseases*. Elle démontre la réduction de la douleur via le traitement thermal. Cette amélioration serait visible jusqu'à neuf mois après cette cure. L'étude a été finan-

cée par l'Association française pour la recherche thermale (Afréth). Elle a été conduite dans trois stations thermales par des rhumatologues : les docteurs Romain Forestier, Hugues Desfour et Jean Max Tes-

sier. L'arthrose représente la principale indication de cure thermale : environ un curiste sur deux, soit 250 000 patients chaque année. La gonarthrose, arthrose du genou, serait la première cause d'incapacité

fonctionnelle chronique dans les pays développés, selon ce communiqué. Elle toucherait entre 20 à 30% des personnes âgées de 60 à 70 ans et de 40% à 50% des personnes de plus de 80 ans.

CAUSE SAHRAOUIE

Pêche: un nouvel accord UE/Maroc incluant le Sahara occidental sera "juridiquement fragile" et "politiquement irresponsable"

Un nouvel accord entre l'UE et le Maroc incluant le Sahara occidental sera "non seulement juridiquement fragile, mais aussi politiquement irresponsable"; averti la plateforme "N'oubliez pas le Sahara occidental", soulignant qu'"aucune manœuvre juridique ne saurait contourner le principe fondamental établi" par la Cour de justice de l'Union (CJUE), celui de l'absence de souveraineté du Maroc sur ce territoire, classé non autonome par l'ONU depuis 1963.

"La question fondamentale demeure sans réponse : l'Union européenne est-elle prête à assumer les conséquences de ses propres décisions, ou continuera-t-elle de chercher à les contourner ? Tant qu'une réponse claire n'aura pas été apportée, tout nouvel accord avec le Maroc concernant le Sahara occidental sera non seulement juridiquement fragile, mais aussi politiquement irresponsable", a-t-elle écrit en réaction à l'annonce de l'ouverture prochaine de négociations entre l'UE et le Maroc sur un nouvel accord de pêche. Selon cette plateforme, le feu vert donné, mercredi dernier, par les Etats membres de l'UE à la Commission européenne pour entamer des négociations avec le Maroc en vue d'un nouvel accord de pêche, malgré l'invalidation par la justice européenne des précédents accords conclus avec Rabat, "ouvre la voie à un scénario de risques politiques et juridiques élevés".

"Tout nouvel accord incluant, directement ou indirectement, les eaux du Sahara occidental sans le consentement exprès du peuple sahraoui fera l'objet de nouveaux recours juridiques, vraisemblablement avec la même issue", a-t-elle affirmé.

Elle s'est appuyée, à ce titre, sur l'expérience des dix dernières années qui a démontré qu'"aucune manœuvre juridique ne saurait contourner le principe fondamental établi par la CJUE : la souveraineté

sur le Sahara occidental n'appartient pas au Maroc".

En 2024, la haute juridiction européenne a invalidé les accords de pêche et agricole liant l'UE au Maroc, jugeant que ces accords violaient les droits à l'autodétermination et au consentement du peuple du Sahara occidental.

Dans ses arrêts, la CJUE a réaffirmé un précédent établi depuis 2016 : le Sahara occidental est un territoire "distinct et séparé" du Maroc et aucun accord ne peut s'étendre à ce territoire sans le consentement du peuple sahraoui, représenté par le Front Polisario.

La plateforme a expliqué, en effet, que la réouverture des négociations sur la pêche avec le Maroc n'est "pas une question technique ou sectorielle".

"Elle affecte directement le statut du Sahara occidental, les droits de sa population et le rôle de l'UE en tant qu'acteur se proclamant défenseur de l'ordre international fondé sur des règles", a-t-elle ajouté.

Cette plateforme a estimé que des décisions comme celle-ci "fragilisent davantage la position européenne et renforcent l'impression d'une application à deux vitesses du droit international".

Pour elle, cette nouvelle initiative, "confirme une tendance de plus en plus marquée à Bruxelles : clarté juridique contre ambiguïté politique, voire contradiction pure et simple".

CÔTE D'IVOIRE

L'ancien Premier ministre Patrick Achi élu président de l'Assemblée nationale

L'ancien Premier ministre Patrick Achi a été élu samedi président de l'Assemblée nationale en Côte d'Ivoire.

Patrick Achi a obtenu près de 85% des voix des députés contre 14% à Lazare Yao Yao, candidat du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), la principale formation d'opposition.

Depuis les législatives du 27 décembre, largement remportées par le Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) avec 197 députés

sur 255, la question de l'identité du futur président de l'Assemblée était très attendue.

Patrick Achi, 70 ans, élu dans la Mé (sud), remplace Adama Bictogo, député-maire de la grande commune abidjanaise de Yopougon qui a salué son successeur lors de la proclamation.

Pour son premier discours en tant que président de l'Assemblée, M. Achi s'est voulu rassembleur, s'engageant à "servir avec dévouement et exigence l'institution et la nation entière", et affir-

mer d'avoir "une immense responsabilité".

Premier ministre entre 2021 et 2023, Patrick Achi, ancien membre du PDCI, a notamment occupé le portefeuille des Infrastructures de 2000 à 2017, sous une multitude de gouvernements de divers bords politiques.

Il était devenu depuis un an ministre d'Etat, conseiller spécial du président Ouattara.

Un nouveau gouvernement doit par ailleurs être nommé en début de semaine prochaine.

OUGANDA

Le président sortant Museveni réélu

Le président ougandais sortant, Yoweri Museveni, a été proclamé samedi vainqueur de la présidentielle par la commission électorale, après avoir rallié 71,65% des suffrages. Museveni, âgé de 81 et au pouvoir depuis 1986, remporte un septième mandat consécutif. Selon les résultats finaux annoncés samedi par le président de la commission électorale Simon Mugenyi Byabakama, Yoweri Museveni est crédité de 71,65% des suffrages, contre 24,72% pour son princi-

pal opposant Bobi Wine. Pour rappel, Museveni, a été donné, vendredi, largement en tête de l'élection présidentielle organisée jeudi dans le pays, selon des résultats préliminaires. Après le dépouillement des urnes dans moins de la moitié des bureaux de vote du pays, Yoweri Museveni obtient 76,25% des suffrages, contre 19,85% pour son principal adversaire, le chanteur Bobi Wine, de son vrai nom Robert Kyagulanyi, selon la commission électorale.

RDCONGO

La situation sanitaire dans le Sud-Kivu se détériore avec la poursuite du conflit (ONU)

Le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a mis en garde contre l'aggravation de la situation dans la province du Sud-Kivu, à l'est de la République démocratique du Congo, où le conflit entre le mouvement rebelle "M23" et l'armée congolaise limite fortement l'accès humanitaire et complique la lutte contre le choléra.

Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, le bureau a déploré l'entrave due à la situa-

tion sécuritaire de la réponse à l'épidémie de choléra dans le Sud-Kivu, notamment dans les zones de Fizi, Mwenga et Uvira.

Il a ajouté que plus de 330 000 personnes ont été récemment déplacées dans ces régions, contraignant les populations à vivre dans des conditions difficiles, favorisant ainsi la propagation du choléra.

Au cours des deux premières semaines de janvier, les Nations unies ont recensé au moins 1 200 cas suspects de la maladie, ainsi

que 28 décès dans les trois zones mentionnées.

L'épidémie de choléra représente une préoccupation majeure pour les autorités sanitaires et les agences humanitaires sur le terrain depuis 2025.

Les travailleurs humanitaires ont averti que la situation ne devrait pas s'améliorer en 2026, tant que les conflits se poursuivront et que certains acteurs se retireront en raison de la réduction des budgets.

APS

SOUDAN

Plus de 17000 personnes déplacées vers l'Etat du Nil Blanc, au sud du pays (HCR)

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) au Soudan a indiqué que plus de 17000 personnes ont été déplacées vers l'Etat du Nil Blanc, au sud du pays, dans un contexte humanitaire de plus en plus critique et de poursuite du conflit dans plusieurs régions.

Dans une publication diffusée vendredi sur ses plateformes officielles de réseaux sociaux, le HCR a précisé que "de nouvelles vagues de déplacés en provenance du Kordofan et du Darfour arrivent quotidiennement dans l'Etat du Nil Blanc", ajoutant que "plus de 17000 personnes sont arrivées après des semaines de marche".

L'agence onusienne a souligné que "ces déplacés racontent des horreurs qu'aucun être humain ne devrait endurer", insistant sur "leur besoin urgent de soutien et de paix".

Depuis avril 2023, le Soudan est le théâtre d'un conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide, ayant fait des dizaines de milliers de morts et provoqué le déplacement et l'exode de millions de personnes.

Le chef du HCR réclame une aide urgente pour les réfugiés soudanais

Le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Barham Salih, en visite actuellement au Tchad, a alerté sur l'urgence d'une protection et d'une aide humanitaire pour les réfugiés fuyant le conflit armé au Soudan.

Lors d'une rencontre des familles d'exilés et des victimes de violences, il a insisté sur la nécessité de soutenir ces réfugiés afin qu'ils puissent reconstruire leur vie avec dignité, loin des combats et des violations des droits humains.

Dans les camps, M. Salih a pu entendre directement le récit de ces Soudanais, qui ont fui les combats violents dans la région soudanaise du Darfour quelques jours auparavant.

Beaucoup d'entre eux ont été déplacés à plusieurs reprises depuis le début du conflit.

Sur place, ces familles ont partagé avec lui les souffrances et les violences qu'elles ont endurées au fil des années. "Ce qui se passe au Soudan est une catastrophe humanitaire d'une ampleur considérable.

L'accueil généreux réservé aux réfugiés par le Tchad est un acte de solidarité fort", a déclaré M. Salih.

Depuis avril 2023, plus de 900.000 réfugiés soudanais ont fui vers l'Est du Tchad, rejoignant les 4,3 millions déjà présents dans la région.

Le Soudan traverse la crise de déplacement la plus grave au monde, avec 12 millions de personnes déplacées. Face à cette situation dramatique, M. Salih a lancé un appel pressant à la communauté internationale pour restaurer la paix et permettre le retour des réfugiés.

Le HCR continue ses opérations de secours dans les camps, mais les conditions restent critiques : abris insuffisants, eau rare, installations sanitaires surpeuplées et risques sanitaires élevés, alors que l'aide reste limitée.

L'urgence humanitaire persiste et dépend largement du financement international.

"Les populations de l'est du Tchad ont des besoins urgents, mais en raison du manque de fonds, l'aide fournie est loin d'atteindre le niveau minimum requis.

La responsabilité d'accueillir ces réfugiés incombe au Tchad, mais d'autres pays doivent se mobiliser pour le soutenir : on ne peut pas attendre de lui qu'il assume seul cette responsabilité", a ajouté le chef du HCR.

Lors de sa rencontre avec le Président Mahamat Idriss Déby Itno à N'Djamena, M. Salih a réaffirmé l'engagement du HCR à soutenir les réfugiés et les communautés d'accueil, saluant la générosité de ces dernières malgré les difficultés économiques et les pressions environnementales.

De son côté, le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, effectue une visite au Soudan depuis mercredi.

Au cours de cette visite qui dure cinq jours, il a rencontré les autorités à Port-Soudan, ainsi que des représentants de la société civile et l'équipe de pays des Nations unies.

Vendredi, il s'est rendu à Dongola dans l'Etat du Nord et s'est entretenu avec des personnes déplacées par le conflit dans les régions du Darfour et du Kordofan, ainsi qu'avec les partenaires humanitaires.

"J'ai recueilli des témoignages poignants sur les conséquences de cette guerre", a-t-il écrit sur les réseaux sociaux, soulignant que "des efforts considérables sont nécessaires pour permettre à la société civile soudanaise d'apporter son aide là où elle est le plus indispensable".

PALESTINE

Guterres condamne l'incursion des forces sionistes dans un centre de santé de l'UNRWA

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné jeudi l'incursion des forces de l'occupation sioniste, le 12 janvier, dans un centre de santé de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), à El-Qods occupée et l'ordre de fermeture temporaire de ce centre, qui est une propriété des Nations unies.

"Le centre de santé de l'UNRWA à (El-Qods), qui accueille chaque jour des centaines de patients réfugiés palestiniens, représente pour la plupart d'entre eux leur seule possibilité d'accès aux soins de santé primaires", a souligné le porte-parole adjoint du chef de l'ONU, Farhan Haq, dans un communiqué de presse.

Cette action fait suite à la saisie par les forces sionistes du complexe de l'UNRWA à Sheikh Jarrah et à l'adoption et à la modification par le "Parlement" sioniste de la loi visant à mettre fin aux opérations de l'UNRWA sur les territoires occupés.

Par ailleurs, le secrétaire général de l'ONU "est profondément préoccupé" par le fait que l'agence onusienne a été informée que les

fournisseurs de services publics cesseront prochainement de fournir de l'électricité et de l'eau à plusieurs installations de l'UNRWA, à El-Qods occupée, a dit M. Haq.

"Le secrétaire général regrette profondément que les autorités (sionistes) aient continué à prendre des mesures contraaires à leurs obligations en vertu du droit international, notamment la Convention sur les privilèges et immunités des Nations unies", a-t-il ajouté.

Selon le patron de l'ONU, ces mesures constituent une "violation de l'inviolabilité des locaux des Nations unies" et un obstacle à la mise en œuvre du mandat clair confié par l'Assemblée générale à l'UNRWA pour la poursuite de ses opérations

dans le Territoire palestinien occupé, y compris El Qods-Est.

Il a rappelé que la Cour internationale de Justice (CIJ) a récemment confirmé que toute action exécutive, administrative, judiciaire ou législative à l'encontre des biens et avoirs des Nations unies est "interdite en vertu de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations unies".

Le secrétaire général exhorte l'entité sioniste à "prendre immédiatement des mesures pour restituer et restaurer le complexe de l'UNRWA à Sheikh Jarrah et le centre de santé de l'UNRWA (à El-Qods occupée), et à garantir le maintien des services essentiels aux locaux de l'UNRWA", a déclaré son porte-parole.

LIBAN

L'ONU exprime sa préoccupation face à l'agressivité de l'armée sioniste contre les personnels de la FINUL

Le Secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, a exprimé sa préoccupation face à la montée de l'agressivité de l'armée sioniste à l'encontre des personnels de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), opérant dans le sud du pays.

S'exprimant devant la presse à New York, vendredi soir, par visioconférence depuis la ville de Djeddah, en Arabie saoudite, le responsable onusien a fait part de vives inquiétudes quant à la sécurité des Casques bleus dans la région, évoquant "une augmentation des incidents agressifs ou hostiles perpétrés par (l'entité Sioniste), qui restreignent la liberté de mouvement et mettent le personnel en danger, avec des conséquences potentiellement graves".

Lors de sa tournée de terrain à proximité de la Ligne bleue, dans le sud du pays, M. Lacroix a souligné l'ampleur des destructions causées par les attaques sionistes, notant que de nombreux villages ont été détruits, empêchant jusqu'à présent le retour des civils, tout en exprimant l'espoir que "les conditions permettront prochainement le retour des communautés déplacées".

Dans le même contexte, le Secrétaire général adjoint

a indiqué avoir rencontré de hauts responsables politiques et sécuritaires libanais, ainsi que la direction de la FINUL, précisant que "l'objectif de la visite était d'évaluer la manière dont la FINUL peut continuer à s'acquiescer de son mandat et d'examiner les perspectives à venir, notamment à la lumière de la demande du Conseil de sécurité d'options visant à soutenir l'ONU dans la mise en œuvre de la résolution 1701, après l'expiration du mandat actuel de la FINUL le 31 décembre 2026".

Il a, à cet égard, affirmé que "la FINUL poursuivra ses opérations jusqu'à cette date, sans aucun plan préalable de réduction de ses effectifs", réitérant "l'engagement de la mission à soutenir les Forces armées libanaises et à appliquer la résolution 1701".

Il est à rappeler qu'un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur au Liban le 27 novembre 2024, prévoyant le retrait des forces d'occupation sionistes des villages et localités frontaliers du sud dans un délai de 60 jours.

Par la suite, le gouvernement libanais a accepté de prolonger ce délai jusqu'au 18 février dernier.

Toutefois, l'armée d'occupation est restée déployée en cinq points et continue de commettre des violations.

BULGARIE

Vers des législatives anticipées

La Bulgarie devrait prochainement organiser de nouvelles législatives anticipées, les huitièmes en cinq ans, après l'échec vendredi d'une troisième tentative de former un gouvernement.

YÉMEN

Démission du Premier ministre, un nouveau gouvernement en vue

Le Premier ministre du Yémen, Salim Saleh BinBuriq, a démissionné et a été remplacé par son ministre des Affaires étrangères, Shaya Mohsen Zindani, pour gérer les affaires courantes, avant la formation d'un nouveau gouvernement, a annoncé jeudi soir l'organe présidentiel yéménite.

Selon un communiqué publié par l'agence de presse officielle Saba, l'actuel ministre des Affaires étrangères, Shaya Mohsen Zindani, remplacera Salim Saleh BinBuriq au poste de Premier ministre.

Une série de manifestations massives contre la corruption, endémique dans ce pays, avait entraîné la démission du gouvernement le 11 décembre.

Le parti de la minorité turque (APS) - troisième formation politique à laquelle le président avait, depuis, confié un mandat pour former un nouveau gouvernement - a échoué à rassembler suffisamment d'alliés.

"Nous rendons le troisième mandat non rempli", a déclaré vendredi à la presse le représentant d'APS, Hayri Sadakov, en sortant de la présidence.

Avant lui, le Premier ministre démissionnaire, Rossen Jeliakov, avait déclaré forfait le 12 janvier, suivi deux

jours plus tard de la coalition libérale d'opposition PP-DB.

Après trois tentatives infructueuses de former une majorité, le président doit organiser un nouveau scrutin, comme le prévoit la constitution. "On va vers des élections", a ainsi déclaré vendredi le président bulgare, Roumen Radev.

Le gouvernement démissionnaire avait été formé fin 2024 sous la direction du parti conservateur GERB, première force politique du pays.

Le président doit désormais nommer un Premier ministre technique, puis fixer la date du scrutin qui devrait avoir lieu à la fin du mois de mars ou en avril.

LETTONIE

La PM lettone survit à un vote de défiance au Parlement

Les parlementaires lettons ont rejeté jeudi une motion de censure contre la Première ministre Evika Silina, déposée par le parti de l'Alliance nationale. Le Parlement a rejeté la motion par 45 voix contre 18.

Il s'agissait de la cinquième motion. Les partis d'opposition avaient déposé quatre motions de censure contre Mme Silina l'année dernière, qui avaient toutes été rejetées, le dernier vote ayant eu lieu en octobre 2025.

SYRIE

Le président de transition syrien proclame le kurde "langue nationale"

Le président de transition syrien Ahmad Al-Chareh a publié vendredi soir un décret reconnaissant officiellement la langue kurde.

Dans ce décret, M. Al-Chareh proclame le kurde "langue nationale", qui pourra être enseignée dans les écoles publiques des zones où cette minorité est fortement présente.

Il instaure également Nowruz, le nouvel an kurde célébré le 21 mars, comme jour férié officiel.

"Les citoyens syriens kurdes constituent une partie essentielle et authentique du peuple syrien, et leur identité culturelle et linguistique fait partie intégrante de l'identité nationale syrienne", affirme le décret.

L'armée sioniste s'infiltré dans le bassin du Yarmouk et la campagne de Quneitra

Les forces de l'entité Sioniste se sont infiltrées samedi dans les environs des villages de Ma'ariya et Abidine, dans la région du bassin du Yarmouk, dans la campagne ouest du gouvernorat de Deraa, au sud de la Syrie, a rapporté l'Agence arabe syrienne d'information (SANA).

Selon l'agence, citant des sources locales, "les forces infiltrées comptaient environ 20 soldats et quatre véhicules militaires, et se sont déployées dans la zone située entre les deux villages de six heures à huit heures et demie du matin, avant de se retirer".

La même source a indiqué que les forces de l'entité Sioniste s'étaient déjà infiltrées, vendredi, dans les villages d'Ain al-Zayouane et de Swisab, dans la campagne sud de Quneitra.

Ces incursions s'inscrivent dans le cadre d'agressions répétées et d'une violation continue de l'accord de désengagement de 1974, alors que la Syrie appelle la communauté internationale à agir pour mettre fin à ces violations et contraindre l'entité Sioniste à un retrait total.

PORTUGAL

Les électeurs appelés aux urnes aujourd'hui pour choisir leur président

Les électeurs portugais sont appelés dimanche aux urnes pour élire leur nouveau président de la République, en remplacement du président sortant, Marcelo Rebelo de Sousa, dans une course décrite comme la plus compétitive depuis des décennies.

L'Autorité nationale des élections a annoncé que 11 candidats sont en lice pour ce scrutin présidentiel, parmi lesquels le leader du parti Chega, André Ventura, et l'ancien secrétaire général du Parti socialiste, António José Seguro.

Les sondages d'opinion font état d'un net resserrement entre ces deux candidats, renforçant la probabilité d'un second tour, aucun d'eux ne semblant en mesure d'obtenir la majorité absolue des suffrages dès le premier tour.

Conformément au système électoral en vigueur, si aucun candidat n'obtient la majorité requise, un second tour sera organisé 21 jours plus tard entre les deux candidats arrivés en tête.

Cette procédure, prévue par la Constitution portugaise adoptée en 1976, n'a été appliquée qu'une seule fois, lors de l'élection présidentielle de 1986.

16 ÉDITION DU FESTIVAL "UN ÉTAT DU MONDE" Une sélection de films qui racontent la Palestine du 21 au 25 janvier à Paris

La 16 édition du Festival "Un état du monde" prévu du 21 au 25 janvier à Paris proposera cette année une sélection de films qui racontent la Palestine dans le contexte de l'agression sioniste génocidaire contre Gaza.

Ce Festival mettra la Palestine au cœur d'un focus sur les voix et les récits palestiniens.

Cinq œuvres, dont certaines inédites ou diffusées en avant-première, seront projetées au Forum des images (organisateur), accompagnées de discussions avec leurs auteurs et des artistes, chercheurs et critiques.

La première de cette série de projection, prévue jeudi 22 janvier à 19h30, recevra l'artiste et créateur de jeux vidéos Rasheed Abueideh, qui a développé le jeu "Liyla and the Shadows of War" inspiré des événements de la guerre de Gaza de 2014.

Suivant un père de famille palestinien qui tente de protéger sa fille, le jeu illustre l'horreur de la guerre.

Une session de jeu sera proposée au public, suivie de la projection du documentaire "Still Playing", qui suit la création de ce jeu en Cisjordanie occupée et fait le



portrait de son auteur. Le réalisateur du documentaire, Mohamed Mesbah, sera en discussion avec Rasheed Abueideh à l'issue de la projection.

Le vendredi 23 janvier à 20h30, une séance en avant-première présentera le film de Cherien Dabis: "Ce qu'il reste de nous", dont la sortie est

prévue en France le 11 mars prochain. Cette saga familiale retrace l'histoire de la colonisation de la Palestine par l'entité sioniste à travers les yeux d'une famille palestinienne ordinaire.

Les deux séances suivantes se concentreront sur l'œuvre de Nicolas Wadi-moff, réalisateur suisse

qui présente deux films proposant un regard poétique et philosophique sur le temps, la fragilité des civilisations et la puissance des récits.

"L'Apollon de Gaza" enquête sur une statue d'Apollon datant de l'Antiquité et trouvée au large de Gaza avant de disparaître dans d'étranges conditions.

"Qui vit encore" se concentre sur les témoignages, récits de vie et réflexions de neuf Palestiniens: Jawdat Khoudari, Mahmoud Joua, Adel Al Taweel, Haneen Harara, Malak Khadra, Hanaa Eleiwa, Firaz Elshrafi, Eman Shanan et Ghada Alabdalla, réfugiés de Gaza en Afrique du Sud.

Ces dernières séances seront suivies d'un débat en présence de Nicolas Wadi-moff et d'Adel Al Taweel, artiste plasticien, l'un des protagonistes du film L'Apollon de Gaza et de Catherine Coquio, enseignante-chercheuse, autrice et critique.

ALGÉRIE - ITALIE La caravane littéraire et artistique algéro-italienne "Poètes des deux rives" fait escale à Tlemcen

La caravane littéraire et artistique algéro-italienne "Poètes des deux rives" a fait escale, jeudi en soirée, au Palais de la Culture "Abdelkrim Dali" de Tlemcen, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette caravane, organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, en collaboration avec l'Institut culturel italien à Alger, comprend une série d'activités visant à faire connaître le patrimoine culturel algérien et italien, a précisé à l'APS

le chef du département du livre de la même agence, M. Nourredine Addad. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle a été marquée par une conférence scientifique intitulée "Le mot comme passage entre l'Algérie et l'Italie", animée par l'écrivaine et traductrice Amel Bouchareb, ainsi que par des lectures poétiques algériennes et italiennes portant sur des thématiques liées aux valeurs humaines.

Ces lectures ont été présentées par des poètes dont les œuvres ont été traduites en arabe et en italien, à l'instar de Lamis Saïdi, Khaled Bensalah, Emilio Negro et Flaminia Crociani, selon la même source.

Un spectacle artistique et musical puisé du patrimoine algérien et italien a également été présenté à cette occasion.

M. Addad a indiqué que cette manifestation vise à promouvoir la culture algérienne auprès des invités italiens, à découvrir les cultures de pays étrangers et à mettre en valeur les points communs entre l'Algérie et l'Italie, notamment dans le domaine de la traduction des œuvres littéraires, du cinéma et d'autres secteurs.

Il est prévu que cette caravane littéraire et artistique fasse escale à la bibliothèque principale "Mohamed Kebbati" de Sidi Bel-Abbes, samedi prochain, puis à Dar Abdelatif à Alger le 20 janvier courant, a-t-il conclu.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 099802019121821

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, le Directeur des équipements publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale 23/2025 paru dans la presse écrite dans les quotidiens écrits : "Le Quotidien" et "DK NEWS" en date du 15/12/2025 et électroniques "ELMOUJAZ" et "ALGERIES4" en date du 16/12/2025, relatif à LA REALISATION D'UN HOPITAL MERE ET ENFANT A CHLEF (LOT : ACHIEVEMENT DE L'HOPITAL MERE ET ENFANT) qu'après évaluation des offres techniques et financières en date 08/01/2026 les travaux ont été attribués provisoirement comme suit :

DESIGNATION DU PROJET	SOUSSIONNAIRES	Note technique obtenue	MONTANT TTC DA	DELAIS	CRITERES DE CHOIX
REALISATION D'UN HOPITAL MERE ET ENFANT A CHLEF :					
• LOT : ACHIEVEMENT DE L'HOPITAL MERE ET ENFANT	ETB NEMROUD MOHAMED NIF : 166441800306184	62	156 752 274,00	02 mo/6 ET 21 JOURS	L'offre économiquement la plus avantageuse (le moins disant)

NB:

- Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics. Les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisions sur les résultats détaillées de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du marché dans la presse (écrite ou électronique) qui a assuré la publication de l'avis d'appel d'offres ou le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

-Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics. Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours et ce dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première publication de l'avis de l'attribution provisoire du marché dans la presse (écrite ou électronique) qui a assuré la publication de l'avis d'appel d'offres ou le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), auprès de la commission des marchés compétente.

DK NEWS

Anep : 2616001365 du 18/01/2026

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la santé

Wilaya de Boumerdes

Direction de la santé et de la population de boumerdes

AVIS DE RECRUTEMENT

Direction de la santé et de la population de la wilaya de Boumerdes lance l'ouverture du concours de recrutement dans les grades suivants :

Corps	Grade	Postes	Titre	Mode de recrutement	Autre
Architecte	Architecte	02	les candidats justifiant d'un diplôme d'Architecte ou d'un titre reconnu équivalent	Concours sur titre	Résidence Wilaya de Boumerdes

> Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- ⚡ Demande manuscrite.
- ⚡ Une copie du titre ou du diplôme exigé, au quel sera joint le relevé de notes du cursus de formation .
- ⚡ Une fiche de renseignements a retirée du site de la fonction publique "dgfp.gov.dz".
- ⚡ Attestation de travail.
- ⚡ Une copie de la pièce d'identité.
- ⚡ Résidence au niveau de la wilaya de boumerdes.
- > Les candidats acceptés doivent compléter leur dossier par les pièces suivantes:
- ⚡ Pièce justifiant la situation régulière vis-à-vis du service national.
- ⚡ Extrait de naissance.
- ⚡ Certificat médical.
- ⚡ 02 photos d'identités.
- ⚡ Fiche familiale d'état civil pour les candidats maries.

Les dossiers seront déposés ou adressés à Monsieur le Directeur de la direction de la santé de la population de la wilaya de Boumerdes dans un délai de 15 Jours à compter de publication de cet avis.

Observation: Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en Considération.

DK NEWS

Anep : 2616001428 du 18/01/2026

ALSAT-3A

L'Algérie consolide sa souveraineté spatiale et affirme son leadership technologique en Afrique

L'Algérie a franchi, jeudi, une nouvelle étape majeure dans la consolidation de sa souveraineté technologique et stratégique avec le lancement réussi du satellite d'observation de la Terre Alsat-3A.

Par Abed Meghit

Cet événement d'envergure marque une avancée significative dans le domaine spatial national et confirme l'ambition de l'État algérien de maîtriser les technologies de pointe au service de la sécurité, du développement et du progrès scientifique.

L'opération de lancement a été supervisée personnellement par le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), le haut responsable militaire a suivi, à 05h01 heure locale, l'ensemble des étapes de l'opération depuis la station satellitaire de Têledétection.

Le lancement proprement dit s'est déroulé avec succès à partir de la base spatiale de Jiuquan, située au nord-ouest de la République populaire de Chine, à 12h01 heure chinoise.

Ce lancement s'inscrit dans le cadre d'un partenariat stratégique entre l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et la Société chinoise des sciences et des technologies aérospatiales, un partenariat qui a permis à l'Algérie de renforcer progressivement ses capacités nationales en matière d'observation satellitaire et de technologies spatiales avancées.



La supervision de cette opération par le Chef d'état-major de l'ANP souligne l'importance stratégique accordée à ce programme, tant sur le plan sécuritaire que scientifique.

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs hautes personnalités civiles et militaires, notamment le commandant de la 1^{re} Région militaire, des chefs de départements et directeurs centraux du MDN et de l'état-major de l'ANP, ainsi que de l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, du directeur général de l'ASAL et de l'attaché de défense près l'ambassade de Chine à Alger. Cette forte présence institutionnelle illustre la dimension stratégique et diplomatique de ce projet, fruit d'une coopération internationale maîtrisée et orientée vers des objectifs de souveraineté nationale.

Doté de technologies de très haute résolution, le satellite Alsat-3A permettra à l'Algérie de renforcer considérablement ses capacités d'observation de la Terre.

Il contribuera de manière déterminante au développement du renseignement géospatial, à l'élaboration de cartes numériques de précision, à la modélisation avancée des terrains et à l'amélioration des systèmes d'aide à la décision.

Les données fournies par Alsat-3A seront également essentielles dans des domaines stratégiques tels que la surveillance du territoire, la gestion des

ressources naturelles, la prévention des catastrophes naturelles, l'aménagement du territoire, l'agriculture de précision et la protection de l'environnement.

Le MDN rappelle que ce lancement s'inscrit dans une trajectoire cohérente et progressive.

L'Algérie avait déjà marqué son entrée dans le club des nations disposant de satellites d'observation avec le lancement d'Alsat-1 en 2002, suivi d'Alsat-2A en 2010 et d'Alsat-2B en 2016.

Avec Alsat-3A, le pays franchit un nouveau palier technologique, enrichissant son arsenal spatial et consolidant un savoir-faire national accumulé sur plus de deux décennies.

Au-delà de l'équipement lui-même, le ministère de la Défense nationale met en avant un élément fondamental : la participation active de compétences algériennes à la conception, au suivi et à l'exploitation de ce satellite.

Cet acquis humain et scientifique constitue un pilier essentiel de la stratégie nationale, visant non seulement l'acquisition de technologies avancées, mais surtout leur appropriation durable par des cadres et ingénieurs nationaux hautement qualifiés.

Cette réussite n'a pas manqué de susciter des réactions positives au niveau continental.

Le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Yousof, a adressé ses félicitations officielles à la République algérienne démocratique

et populaire pour le lancement réussi d'Alsat-3A.

Dans un communiqué publié sur le site officiel de l'Union africaine, il a salué « une avancée majeure pour les capacités spatiales et géospatiales du continent africain ». Selon le responsable africain, cette réalisation illustre clairement le leadership de l'Algérie dans le domaine de la science spatiale et son engagement à mettre les technologies satellitaires au service du développement durable.

Il a souligné l'importance des données de haute résolution fournies par Alsat-3A pour la surveillance environnementale, la réduction des risques de catastrophe et l'élaboration de politiques publiques éclairées, tant au niveau national que continental.

Le président de la Commission de l'UA a également exprimé l'espoir que les capacités offertes par Alsat-3A contribueront à la mise en œuvre des priorités de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ainsi qu'à la politique et à la stratégie spatiales africaines.

Il a salué, à ce titre, l'esprit de coopération internationale qui a entouré ce lancement, mettant en avant les investissements constants de l'Algérie et ses efforts soutenus pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique au service du progrès collectif de l'Afrique.

À travers Alsat-3A, l'Algérie envoie un message clair : celui d'un pays résolument engagé dans la maîtrise des technologies stratégiques, conscient des enjeux géopolitiques, économiques et sécuritaires liés à l'espace, et déterminé à jouer un rôle moteur au niveau régional et continental.

Ce lancement réussi n'est pas seulement une prouesse technique ; il est l'expression d'une vision d'État, fondée sur l'anticipation, l'investissement dans le savoir et la consolidation de la souveraineté nationale dans un domaine devenu incontournable.

Dans un monde où l'espace constitue désormais un champ stratégique majeur, Alsat-3A apparaît comme un outil essentiel au service de l'Algérie d'aujourd'hui et de demain, renforçant sa capacité d'analyse, de décision et d'action, tout en confirmant sa place parmi les nations qui comptent dans l'économie et la géopolitique spatiales.

SÉTIF

Lancement de 85 nouveaux portails numériques dédiés aux activités de jeunes

L'Office des établissements de jeunes (Odej) de la wilaya de Sétif a lancé 85 nouveaux portails numériques sur la plateforme électronique dédiée aux activités de jeunes et nouvellement créée, a-t-on appris mercredi auprès de son directeur.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du ministère de tutelle relatives à la génération de l'usage de la plateforme numérique dédiée aux activités de jeunes et créée au début de la saison 2025-2026", a précisé à l'APS Nacer Fadli.

L'initiative, lancée par le ministère de tutelle, a montré sa grande efficacité dans la communication avec les jeunes à travers leurs interactions à distance avec les activités des cinq établissements de la jeunesse de la wilaya choisis comme modèles lors de la création de la plateforme, a relevé le même responsable qui a souligné que le nombre des portails numériques (un pour chaque établissement) a atteint 85 et l'opération se poursuit pour toucher l'ensemble des 92 établissements de la wilaya.

Le parc des établissements de jeunes de la wilaya de Sétif est fréquenté par plus de 35.000 adhérents, a noté la même source qui a relevé que l'année passée a connu la mise en exploitation de trois nouvelles structures de jeunes, en l'occurrence une auberge de jeunes à El Eulma et deux complexes sportifs de proximité dans les communes d'Ain Legradj et Dehamcha.

ESPACE

Un équipage de l'ISS en route pour la Terre après une évacuation médicale

Quatre astronautes ont quitté mercredi la Station spatiale internationale (ISS) de manière anticipée en raison d'un problème de santé affectant l'un d'entre eux, une situation inédite dans l'histoire du laboratoire orbital.

Ce retour vers la Terre avec plusieurs semaines d'avance ne constitue pas pour autant une évacuation d'urgence, a insisté la Nasa, qui s'est voulue rassurante sur l'état de santé de l'astronaute concerné.

Le membre de l'équipage était et reste dans un état stable", a ainsi assuré Rob Navias, un responsable de l'agence spatiale américaine peu avant leur départ de l'ISS, vers 22H20 GMT.



Ni son identité ni les détails de ce problème médical n'ont été communiqués par

l'agence. Les astronautes américains Mike Fincke et Zena Cardman et leurs ho-

mologues russe Oleg Platonov et japonais Kimiya Yui voyagent à bord d'une capsule Dragon de l'entreprise SpaceX du multimilliardaire Elon Musk et devraient arriver au large de la Californie vers 8H40 GMT jeudi.

"Nous allons tous bien", avait tenu à rassurer le pilote de la mission, Mike Fincke, cette semaine.

"Il s'agit d'une décision mûrement réfléchie et qui vise à permettre la réalisation d'exams médicaux appropriés au sol, où toutes les capacités diagnostiques sont disponibles.

C'est la bonne décision, même si elle est douce-amère", a-t-il poursuivi.

APS

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1602

petit biscuit boeuf musical	↓	étoile supérieure	↓	insonorisation coordination	↓	vieilles copines somme tonique	↓	livre pour rire augures	↓	azurée	↓	endos-sais	↓
										vue dans un livre rapports de prêts		relierai	
brique-raient	→												
influer	↓			blessa	→					période obscure pronom pour lui			
doctes musulmans finesse	→						nommera	→					
							dieu coquin	↓				animal peu actif trilogie d'Eschule	→
finale	→									chefs d'états épouse d'Osiris			
amusement	↓			antique	→		matières de panier	→					
				innocent	↓		palpèrent	↓					bien attachés
choquants presque adoré	→								élué mais abrégée débris de poterie				chansonnette
						jamais parue		entre-lacai	→				
								ronçon	↓				
utilisées en premier	→	querriers brutaux filet de lumière	→							manie	→		
										petit passage	↓		
										s'esclaffer tranquille	↓		
petit film musical	→	signe étoilé fils de roi	→										stupide-ment
						résout	→					c'est le béryllium	→
						but	↓					paquebot	↓
bille-vesée	→	dieu nordique roulement	→					bobines mobiles dispersée	→				
										choisit	→		
piège à homards	→									bel emplumé	↓		résultats d'efforts
vieux oui	↓							vases sacrés désert pierreux	→				
		carte maîtresse	→			peu fréquent puissant explosif	→					troublé	→
		installas	↓									silencieux	↓
ennuiera listes de prospects	→									imagine	→		
										saint de Biqorre	↓		
										fleuve italien	→		venu au monde
élément	→							morts	→				

Solution

Sudoku n°2902

5	6	1	3	7	2	4	9	8		5	9	4	1	8	7	6	2	3
8	4	7	9	1	6	2	3	5		3	7	2	6	4	5	9	8	1
3	9	2	5	8	4	1	6	7		1	6	8	2	3	9	4	7	5
6	2	3	1	5	8	7	4	9		9	5	6	3	1	2	8	4	7
7	5	4	2	6	9	3	8	1		4	1	7	8	9	6	3	5	2
9	1	8	4	3	7	6	5	2		8	2	3	5	7	4	1	6	9
2	8	9	6	4	1	5	7	3		2	1	4	6	8	9	7	5	1
4	7	5	8	2	3	9	1	6		7	8	3	2	4	5	9	6	3
1	3	6	7	9	5	8	2	4		9	5	6	7	3	1	4	2	8
										3	6	5	1	2	7	4	9	8
										4	9	1	3	6	8	5	2	7
										7	8	2	4	9	5	1	6	3
6	4	2	3	8	7	1	5	9		8	4	2	3	7	6	8	5	2
3	5	8	1	9	2	6	4	7		5	3	9	8	1	2	9	3	4
1	7	9	5	4	6	2	3	8		6	7	1	9	5	4	7	1	6
9	8	6	7	2	5	4	1	3		5	9	3	6	7	8	1	4	2
4	3	5	9	4	1	7	8	2		1	2	7	4	9	3	6	5	8
2	1	7	4	3	8	5	9	6		4	6	8	1	2	5	7	9	3
7	9	1	6	5	3	8	2	4		7	8	5	2	9	4	3	1	6
8	6	3	2	1	4	9	7	5		2	4	9	3	8	1	5	7	6
5	2	4	8	7	9	3	6	1		6	3	1	6	4	7	2	8	9

Mots Croisés n°2902

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	T	R	O	P	I	C	A	L	I	S	E	R
2	R	E	C	U	L	A	D	E		T	U	A
3	E	G	R	I	L	L	A	R	D	E		D
4	S		E	T	E		M	O	U	L	E	E
5	O	P	U	S		M	I	T	T	R	E	S
6	R	A	S		T	A	S	S	E		C	R
7	E	L	E	G	A	N	T		E	C	H	O
8	R	U	S	E	R	I	E	Z		R	E	M
9	I	D		N	I	E		O	U	I	R	A
10	E	S	P	E	R	E	R	O	N	S		N

Grille géante n°1602

J	L	A	M	A	S	I	S	M	O	A	B	M
A	E	T	E	S	O	L	E	E	R	A	L	E
G	U	L	E	M	A	T	T	E	R	E	R	A
S	E	L	E	R	N	I	O	E	S	E	R	A
J	C	H	E	R	I	A	N	T	E	R	E	S
C	A	R	E	R	E	N	T	E	R	E	S	A
C	L	I	P	O	N	D	E	T	E	R	E	F
S	O	N	A	S	S	E	P	A	R	E	L	S
O	C	E	M	B	E	L	T	E	G	E	P	S
M	A	I	S	E	N	T	E	T	E	P	O	E

RALLYE-AUTO-DAKAR2026 Le Qatarî Nasser Al Attiyah vainqueur pour la 6^e fois chez les autos

Le Qatarî Nasser Al Attiyah a remporté samedi son sixième Rallye Dakar à l'issue de la 13^e et dernière étape de cette course qui se dispute depuis 2020 en Arabie saoudite.

Al Attiyah, qui s'impose après 2011, 2015, 2019, 2022 et 2023, offre à Dacia son premier triomphe sur la course pour sa deuxième participation seulement. Le pilote de 55 ans a mené son rallye de manière stratégique en s'installant dès les premiers jours en tête du classement général.

Il a pris la neuvième place de la dernière étape, un parcours de 105 km chronométrés autour de Yambu sur la mer Rouge, mais a réussi à conserver près de dix minutes d'avance au général sur l'Espagnol Nani Roma (Ford).

La marque américaine remporte la victoire d'étape avec le Suédois Mattias Ekström, qui termine troisième au général.



ATHLÉTISME/MARATHON DE DOHA L'Algérien Abdelbasset Hamel en 13^e position

Le coureur algérien Abdelbasset El Hamel a décroché la 13^e place au classement général (seniors/messieurs) du marathon de Doha, disputé vendredi au Qatar.

Une compétition outrageusement dominée par les Ethiopiens, ayant raflé la totalité des podiums, aussi bien chez les messieurs que chez les dames.

En effet, derrière Tamirat Tola, vainqueur en 2h05.40, ce sont deux autres Ethiopiens qui ont franchi la ligne d'arrivée en premiers : Asefa Boki (2h05.55) et Diriba Boki (2h06.26).

Idem chez les dames, puisque derrière la gagnante Tigist Gezahagneth (2h21.14), ce sont deux autres Ethiopiennes qui ont suivi : Girma Tigist (2h22.33) et Muluhabt Tsega (2h23.21).

VOLLEYBALL/ COUPE ARABE DES CLUBS (MATCH DE CLASSEMENT) L'ES Tadjenant termine à la 9^e place

La formation algérienne de l'ES Tadjenant a terminé à la neuvième place du classement général de la 44^e Coupe arabe des clubs de volleyball (messieurs), en battant le Majees SC d'Oman 3-1 (19-25, 25-22, 25-14, 25-21), en match de classement pour les 9^e/10^e places, disputé vendredi au palais des sports d'El Menzah (Tunis).

Un peu plus tard, Al-Itihad de Libye et Al-Seeb d'Oman s'affronteront pour la 8^e place, tandis que l'Espérance de Tunis et le Qatar SC croiseront le fer pour la 5^e place. Pour rappel, la finale de la compétition opposera samedi à partir de 18h00, l'Etoile du Sahel (Tunisie) à la formation d'Al-Shorta du Qatar, tandis que le match pour la 3^e place mettra en opposition Al-Muharreq de Bahreïn à Al-Swehly de Libye.

COUPE DU MONDE DE SKI L'Italienne Delago s'offre la descente de Tarvisio

L'Italienne Nicol Delago a décroché samedi sa première victoire en Coupe du monde de ski alpin en remportant la descente de Tarvisio (Italie).

Partie avec le dossard N.3, Delago, 30 ans, s'est imposée devant l'Allemande Kira Weidle-Winkelmann, 2^e à 20/100e, et Vonn, 3^e à 26/100e, sur une piste où la visibilité était changeante à mi-par-

cours à cause du brouillard.

L'Italienne, dont la soeur cadette Nadia, médaillée de bronze des JO-2022, était 10^e après les 40 premières concurrentes, affichait jusqu'à ce samedi pour meilleur résultat sur le circuit mondial trois 2^e places (la dernière en 2020 à Zauchensee, en Autriche).

A trois semaines de la descente des JO-2026 de Milan-



Cortina, Vonn a confirmé pour sa part qu'à 41 ans, elle en serait la grande favorite.

HANDBALL - CAN 2026

La sélection algérienne s'envole pour Kigali

La sélection algérienne de handball (messieurs) s'est envolée samedi pour Kigali, où elle doit prendre part à la 27^e édition du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), prévue du 21 au 31 janvier dans la capitale rwandaise, a indiqué la Fédération algérienne de handball (FAHB).

Le sélectionneur national, Salah Boučekriou, avait retenu pour ce rendez-vous africain 18 joueurs dont neuf évoluant dans le championnat national, à leur tête Messaoud Berkous, qui s'apprête à disputer sa 10^e CAN, auxquels s'ajoutent neuf joueurs évoluant à l'étranger, dont l'arrière Abdi Ayoub (HC Nantes, France).

Le Sept algérien a bouclé, mercredi, son dernier stage de préparation en Slovaquie avec une victoire en amical devant la formation slovène de première division Trimo Trebenje (32-31). Battue lors du premier test match face au Koweït (25-32), la sélection



nationale s'était également imposée contre la Géorgie sur le score de 32 à 30.

Lors de la première partie

de son stage, qui s'est déroulée en République tchèque (27 décembre-2 janvier), le Sept national avait disputé

une rencontre amicale face à la sélection tchèque, soldée par un score de parité (31-31).

Versée dans le groupe A de la 27^e édition de la CAN (21-31 janvier 2026), l'Algérie débute face au Nigeria le 21 janvier (12h00), puis le Rwanda le 22 janvier (18h00), avant de clôturer la phase de poules face à la Zambie, le 24 janvier (12h00).

La compétition offrira également des tickets qualificatifs au prochain Mondial, prévu en 2027 en Allemagne. Une échéance que les Verts ambitionnent de retrouver après avoir disputé la finale de la CAN-2024 au Caire, perdue face à l'Egypte.

La liste des 18 joueurs retenus pour le Rwanda dévoilée

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a dévoilé vendredi la liste des 18 joueurs retenus par le sélectionneur national, Salah Boučekriou, en prévision de la 27^e édition du Championnat d'Afrique des nations CAN 2026, prévue du 21 au 31 janvier à Kigali au Rwanda.

Le groupe retenu pour cet important rendez-vous continental est composé de neuf joueurs évoluant dans le championnat national, à leur tête Messaoud Berkous, qui s'apprête à disputer sa 10^e CAN, auxquels s'ajoutent neuf joueurs évoluant à l'étranger, dont l'arrière "volant" Abdi Ayoub (HC Nantes, France).

Le Sept algérien a bouclé, mercredi, son dernier stage de préparation en Slovaquie avec une victoire en amical devant la formation slovène de première division Trimo Trebenje (32-31). Battue lors du premier test match face au Koweït (25-32), la sélection nationale s'était également imposée contre la Géorgie sur le

score de 32 à 30.

Lors de la première partie de son stage, qui s'est déroulée en République tchèque (27 décembre-2 janvier), le Sept national avait disputé une rencontre amicale face à la sélection tchèque, soldée par un score de parité (31-31).

Versée dans le groupe A de la 27^e édition de la CAN (21-31 janvier 2026), l'Algérie débute face au Nigeria le 21 janvier (12h00), puis le Rwanda le 22 janvier (18h00), avant de clôturer la phase de poules face à la Zambie, le 24 janvier (12h00).

La compétition offrira également des tickets qualificatifs au prochain Mondial, prévu en 2027 en Allemagne. Une échéance que les Verts ambitionnent de retrouver après avoir disputé la finale de la CAN-2024 au Caire, perdue face à l'Egypte.

Liste des 18 joueurs retenus pour la CAN 2026 :

Gardiens de but : Mohamad Bouziane

(CRB Mila), Khalifa Ghedbane (HC Erlangen, Allemagne), Salim Mezaza (Benetton HB, France)

Joueurs de champs : Messaoud Berkous, Rayan Arous (HBC El-Biar), Abdelghani Allaak (IC Ouargla), Youssef Aâteq, Abdelraouf Bouakkeq (M Bordj Bou Arreridj), Hichem Daoud (Paul Bélier HB, France), Ayoub Hamdi (Olympique El Oued), Mehdi Ahmed Anis (ES Ain Touta), Redouane Saker (JSE Skikda), Abdeldjalil Zennadi (Carbonex Komlo, Hongrie), Ayoub Abdi (HC Nantes, France), Ilyas Bouadjadja (Pontault-Combault, France), Abdel Rostom Guemeida (JS Cherbourg, France), Rabah Meddahi (Valence Drome HB, France), Nouri Selim Benhalima (Al Sulaybiqhat SC, Koweït)

Staff technique : Entraîneur principal : Salah Boučekriou

Entraîneurs adjoint : Redouane Aouachria, Sofiane Elimam et Abdelghani Loukil.

CYCLISME/TOUR DU CHAHID-DIDOUCHE-MOURAD Ali Zakaria Sahiri remporte la deuxième étape

Le cycliste Ali Zakaria Sahiri de l'équipe "Madar Pro Team" a remporté la deuxième étape de la 21^e édition du Tour du Chahid-Didouche-Mourad, disputée vendredi à Constantine.

Cette deuxième étape a été marquée chez les seniors par une nette domination de l'équipe "Madar Pro Team", avec la victoire d'Ali Zakaria Sahiri en 5 h 52 min 58 s, suivi de son coéquipier Mohamed Amine Hamzaoui, deuxième en 5 h 53 min 21 s, tandis que le coureur Nasrallah Mohamed Essemiani de la même équipe est arrivé à la troisième place en 5 h 53 min 26 s.

Chez les juniors, la première place est revenue au coureur Mokhtar Bouaziz de l'équipe Etoile Sportive de la commune de Bordj El Kiffan (Alger), avec un temps de 5 h 53 min 57 s, devant son coéquipier Abdelkader Bechelegem, deuxième en 5 h 55 min 01 s, alors que la troisième place a été occupée par Ahmed Ilyes Gagouche de l'équipe



Union d'El Kantara en 5 h 56 min 25 s.

La deuxième étape, disputée sur une distance de 105 km, s'est déroulée par un temps pluvieux. Le départ a été donné de la commune de Didouche-Mourad, en passant par le Pont Géant de Constantine, vers Oued Athmania, jusqu'à la commune de Sidi Khalifa dans la wilaya de Mila, avant de revenir au point de départ à Didouche-Mourad, dans de bonnes conditions organisationnelles et une forte concurrence entre les participants, selon le responsable technique du Tour, Zoheir Grine.

A noter que la wilaya de Constantine accueillera, samedi, le Grand Prix de la ville de Constantine 2026, sur un circuit fermé de 106 km, comprenant quatorze

tours d'un parcours de 7,63 km et empruntant l'avenue Ali-Zaamouche, le Pont Géant, le rond-point Malek-Haddad et le plateau d'El Mansourah.

Il convient de rappeler que la 21^e édition du Tour du Chahid-Didouche-Mourad de cyclisme, des catégories juniors et seniors (messieurs), réunit une centaine de coureurs représentant 17 équipes.

Cette manifestation sportive est organisée par la Ligue constantinoise de cyclisme, en coordination avec la Fédération algérienne de cyclisme et sous l'égide de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Constantine.

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2025

Le MCA bat l'USMA 1-0 et conserve le trophée

Le MC Alger a remporté la Supercoupe d'Algérie de football 2025, en battant l'USM Alger (1-0), mi-temps (0-0) hier soir au stade Nelson-Mandela de Baraki. Le but de la rencontre a été inscrit par Zakaria Naidji (74e) pour le MC Alger.

Le MCA remporte ainsi une cinquième Supercoupe de son histoire et la deuxième consécutive, après avoir gagné les éditions 2006 (face à la JS Kabylie : 2-1), 2007 (devant l'ES Sétif : 4-0), 2014 (aux dépens de l'USM Alger : 1-0) et 2024 (face au CR Belouizdad : 2-2, 4-3 aux tab).

Le MCA est également bien parti pour conserver son titre de champion d'Algérie de Ligue 1 Mobilis pour la troisième année de rang, puisqu'il compte douze points d'avance sur son poursuivant direct le CRB, à l'issue de la phase aller.

Le club est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie. De son côté, l'USM Alger perd sa quatrième finale de son histoire contre deux succès en 2013 (face à l'ES Sétif : 2-0) et 2016 (devant le MCA : 2-0).



COUPE D'ALGÉRIE (1/8 DE FINALE)

La JSM Bejaïa rejoint les quarts aux dépens du NAHD 3-0

La JSM Bejaïa, sociétaire de la Division Inter-régions de football, a créé la surprise ce samedi après-midi, au stade de l'Unité Maghrébine (Béjaïa), en éliminant le NA Hussein Dey (Ligue 2 amateur), en huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, sur le score de trois buts à zéro, mi-temps (2-0).

Les Vert et Rouge ont fait la différence d'entrée de jeu, grâce à leur buteur-maison, Saker, auteur d'un doublé aux 9e et 38e minutes de jeu, avant que son coéquipier, Gacem, ne tue le match à la 88e, en ajoutant un troisième but.

La JSMB est désormais "Le Cendrillon" de l'édition 2026 de cette épreuve populaire, car cinq parmi les sept autres quart de finalistes sont sociétaires de la Ligue 1 Mobilis (CRB, USMA, MCA, CSC et JSS), alors que les deux autres, le MCS et le CAB, sont sociétaires du Championnat de Ligue 2 amateur.

Résultats des 8es de finale :

Lundi, 12 janvier 2026 :

USM El Harrach (L2) - USM Alger (L1) 2-3 (après prolongation)

Mardi, 13 janvier 2026 :

MC Alger (L1) - ES Ben Aknoun (L1) 1-0 (après prolongation)

Jeudi, 15 janvier 2026 :

CA Batna (L2) - Paradou AC (L1) 3-3, le CAB aux T.A.B. 3-1

ES Mostaganem (L1) - JS Saoura (L1) 0-2
CR Belouizdad (L1) - ASM Oran (L2) 3-0

Vendredi, 16 janvier 2026 :

ASO Chlef - MC Saïda 0-1
CS Constantine - ES Sétif 2-1 (après prolongation)

Samedi, 17 janvier 2026 :

JSM Béjaïa (Inter-régions) - NA Hussein Dey (L2) 3-0.

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST - 16^E)

La JS El-Biar s'impose à Tiaret et conforte son fauteuil de leader

La JS El-Biar a confirmé son statut de leader du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, en allant s'imposer sur le terrain de la JSM Tiaret (1-0), samedi pour le compte de la 16^e journée, qui se poursuivra jusqu'au mardi 27 janvier.

Championne d'hiver, la formation d'El-Biar a su gérer son déplacement à Tiaret pour décrocher une précieuse victoire qui lui permet de porter son total à 38 points et de consolider son avance en tête du classement, à l'issue de cette première salve de rencontres. Derrière, le WA Mostaganem a réalisé une bonne opération en dominant le RC Kouba (2-1). Malgré ce revers, le RCK conserve provisoirement la troisième place (29 pts), alors que le WAM remonte à hauteur du NA Hussein-Dey avec 23 unités. Le GC Mascara a, pour sa part, signé un succès important face au CRB Adrar (2-0), quittant provisoirement le bas de tableau et ravi-

vant ses espoirs dans la lutte pour le maintien. Dans les autres rencontres disputées samedi, le RC Arbâa et l'ESM Koléa se sont neutralisés (0-0), un résultat qui n'arrange guère les affaires des locaux, toujours engluisés dans le bas du tableau, tandis que le duel entre la JS Texraïne et l'US Béchar Djedid s'est soldé par un match nul (1-1), laissant les deux équipes dans une situation délicate.

La 16^e journée se poursuivra mardi avec deux affiches importantes : l'USM El Harrach (2e, 31 pts) se déplacera à Saïda pour défier le MC Saïda, alors que le CR Témouchent (4e, 28 pts) sera en déplacement à Oran face à l'ASM Oran, avec l'objectif de rester au contact du trio de tête. La rencontre WA Tlemcen - NA Hussein-Dey, programmée pour le mardi 27 janvier, verra clorre cette journée étalée sur plus d'une semaine, en raison du déroulement des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie.

Au terme de ces résultats partiels, la JS El-Biar prend une option pour creuser l'écart, tandis que la lutte demeure intense aussi bien pour l'accession que pour le maintien, dans un groupe Centre-Ouest qui s'annonce disputé jusqu'au bout. Dans le groupe Centre-Est, cette 16^e journée s'est poursuivie samedi avec le match nul entre (1-1) entre l'AS Khroub (12e, 15 pts) et le NC Magra (9e, 22 pts), avant de se clôturer mardi avec le choc très attendu entre l'US Chaouïa et le CA Batna, dauphin du leader. Une affiche qui pourrait redistribuer les cartes dans la course à l'accession, alors que plusieurs équipes restent sous la menace de la zone de relégation. Vendredi, l'US Biskra n'a pas manqué son entrée en phase retour en s'imposant sur le score de 2 à 0 grâce aux réalisations de Merri (17e) et Kemoukh (56e). Un succès important pour les joueurs de Biskra qui, après deux revers consécutifs en fin

de phase aller et un changement à la tête de l'encadrement technique, désormais sous la houlette de Samir Zaoui, consolident leur fauteuil de leader avec 36 points. Derrière, la JSD Jijel continue sa remontée au classement. Les Jijéliens sont allés s'imposer avec autorité à Chelghoum Laïd face au HB Chelghoum Laïd (2-0), lanterne rouge, pour porter leur total à 29 points et se hisser à la troisième place, confirmant leur regain de forme malgré les récents changements intervenus au sein du staff technique.

Le MO Bejaïa, pour sa part, a été freiné à Batna par le MSPB local. Les Béjaouis se sont inclinés (2-1) face à une équipe du MSP Batna en quête de points pour le maintien, tandis que l'USM Annaba a signé l'une des larges victoires de la journée en surclassant le NRB Têlaghma (4-0), lui permettant de rester au contact du peloton de tête.

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST - 16^E)

L'US Biskra démarre fort la phase retour et conforte son leadership

La 16^e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est, entamée vendredi, a été marquée par la victoire du leader, l'US Biskra à domicile face à l'IB Kheimis El Khechna (2-0), ainsi que par les larges succès de l'USM Annaba et de la JS Bordj Menaïel, dans une reprise de la phase retour riche en enseignements.

L'US Biskra n'a pas manqué son entrée en phase retour en s'imposant sur le score de 2 à 0 grâce aux réalisations de Merri (17e) et Kemoukh (56e).

Un succès important pour les joueurs de Biskra qui, après deux revers consécutifs en fin de phase aller et un changement à la tête de l'encadrement technique, désormais sous la houlette de Samir Zaoui, consolident leur fauteuil de leader avec 36 points, soit cinq longueurs d'avance sur le CA Batna, qui joue mardi contre l'US Chaouïa.

Derrière, la JSD Jijel continue sa remontée au classement. Les Jijéliens sont allés s'imposer avec autorité à Chelghoum Laïd face au HB Chelghoum Laïd (2-0), lanterne rouge, pour porter leur total à 29 points et se hisser à la troisième place, confirmant leur regain de forme malgré les récents changements intervenus au sein du

staff technique.

Le MO Bejaïa, pour sa part, a été freiné à Batna par le MSPB local. Les Béjaouis se sont inclinés (2-1) face à une équipe du MSP Batna en quête de points pour le maintien, tandis que l'USM Annaba a signé l'une des larges victoires de la journée en surclassant le NRB Têlaghma (4-0), lui permettant de rester au contact du peloton de tête.

Autre succès probant, celui de la JS Bordj Menaïel, qui s'est largement imposée à domicile face au NRB Béni Oulbane (4-0), dans un duel important pour s'éloigner de la zone dangereuse. En revanche, le CR Béni Thour et le MO Constantine se sont neutralisés (1-1), un résultat qui n'arrange véritablement aucune des deux formations, toujours engluisés dans le ventre mou du classement.

Cette 16^e journée se poursuivra samedi avec la rencontre AS Khroub - NC Magra, avant de se clôturer mardi avec le choc très attendu entre l'US Chaouïa et le CA Batna, dauphin du leader. Une affiche qui pourrait redistribuer les cartes dans la course à l'accession, alors que plusieurs équipes restent sous la menace de la zone de relégation. Dans le groupe Centre-Ouest, le

leader, la JS El Biar (35 pts), championne d'hiver, ouvrira cette 16^e journée samedi en déplacement à Tiaret face à la JSMT locale, avec l'objectif de confirmer son statut et de consolider son avance en tête du classement. Son poursuivant immédiat, l'USM El Harrach (31 pts), sera en déplacement périlleux à Saïda contre le MCS, dans un match programmé mardi, alors que le RC Kouba (3e, 29 pts) tentera de poursuivre sa bonne dynamique face au WA Mostaganem.

Le CR Témouchent (4e, 28 pts), freiné lors de la précédente journée, se rendra à Oran pour affronter l'ASMO, tandis que l'ESM Koléa accueillera le RC Arbâa, dans un match capital pour le maintien.

En bas du tableau, le duel GC Mascara - CRB Adrar et la confrontation JS Texraïne - US Béchar Djedid, programmée à huis clos, opposeront des équipes en grande difficulté, appelées à réagir dès l'entame de la phase retour.

La rencontre WA Tlemcen - NA Hussein-Dey, prévue le mardi 27 janvier, verra clorre cette 16^e journée étalée sur plus d'une semaine, en raison du déroulement des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie.

LIGUE 2 AMATEUR - TRANSFERTS

Lahcène Bouziane et Ramzi Bensafi rejoignent l'USM El Harrach



L'USM El Harrach, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a annoncé jeudi soir le recrutement de deux joueurs à l'occasion du mercato hivernal actuellement en cours, à savoir Lahcène Bouziane et Ramzi Bensafi.

"Les joueurs Lahcène Bouziane et Ramzi Bensafi sont officiellement Harrachis. Ils ont signé des contrats allant jusqu'à la fin de la saison en cours", a indiqué la Direction du club dans un bref communiqué, diffusé jeudi soir sur ses réseaux sociaux.

Le communiqué était accompagné de deux brèves interviews, de Bouziane et Bensafi, dans lesquelles ils se sont dits "honorés de porter les couleurs d'un grand club comme l'USMH", encore plus en ce moment, alors qu'il "ambitionne" la montée en Ligue 1 Mobilis.

Dans le cas de Bouziane, il s'agit d'un retour au bercail, après une expérience de six mois à l'Entente de Sétif. "J'ai reçu d'autres propositions, mais j'ai préféré revenir à l'USMH : un club que je connais parfaitement et au sein duquel je me sens bien", a-t-il expliqué. De son côté, Bensafi a commencé par remercier la direction du club pour la confiance qu'elle a placée en lui, en promettant de donner le meilleur de lui-même pour être à la hauteur de ses attentes.

L'USMH occupe actuellement la deuxième place au classement du Groupe Centre-Ouest, à quatre longueurs du leader, la JS El Biar à la veille de la 16^e journée. Le mardi 20 janvier courant, elle se déplacera à Saïda, pour y défier le MCS local, dans le cadre de la 16^e journée. Le futur adversaire des Harrachis occupe actuellement la 11^e place, avec 18 points.

CAN 2025

Un "scandale sans précédent" dans l'histoire de la compétition continentale (experts)

Les décisions arbitrales lors des rencontres de l'édition 2025 de la Coupe d'Afrique des nations de football, ont suscité une large controverse dans les milieux sportifs et une vague de critiques d'experts et de spécialistes qui considèrent que ce qui s'est passé constitue un "scandale sans précédent" dans l'histoire de la compétition continentale.

De nombreux anciens arbitres internationaux se sont accordés à affirmer que l'arbitrage a directement affecté les résultats de plusieurs matchs et a gravement entaché la crédibilité de cette compétition de football, en raison des erreurs d'arbitrage qui ont lésé aussi bien l'équipe d'Algérie que d'autres formations participantes.

L'ancien arbitre international Abdelaziz Chadli a déclaré à l'APS, à ce propos, que ce qui s'est passé, en réalité, lors de cette CAN "n'était rien d'autre qu'un scénario planifié en coulisses, en collusion avec le pays organisateur", ce qui a "nui gravement à la crédibilité des instances footballistiques africaines et porte atteinte à leur réputation sur la scène internationale".

M. Chadli, qui a arbitré au cours de trois éditions de la CAN (1998, 2000 et 2002), a souligné que le pays organisateur "a eu recours à des méthodes et des pratiques illicites, et exploité l'instance continentale du football pour tenter de remporter le titre, même en piétinant les règles et l'éthique".

Il a considéré que ce qui s'est passé est un "scandale" qui a totalement "dénaturé le caractère sportif du tournoi, le transformant en foire d'empoigne et en compétition dirigée par des considérations opportunistes et des ambitions illégitimes, faisant ressembler cette édition 2025 en comédie de théâtre, loin de l'esprit de loyale compétition".

Pour cet ancien arbitre international, ces anomalies "ne sont pas limitées aux décisions arbitrales sur le rectangle vert, mais ont également concerné les aspects organisationnels et comportementaux. L'équipe algérienne ayant été



soumise, avant et après le match contre le Nigeria, à des pressions et à des provocations, notamment par les atermoiements coupables ayant précédé la désignation des arbitres et la pression exercée sur la délégation algérienne par tous les moyens".

L'édition de 2025 de la CAN demeurera "une tache honteuse et indélébile pour le pays organisateur", selon M. Chadli qui a souligné que l'histoire retiendra que cette édition n'était rien d'autre qu'une "pièce de théâtre bien orchestrée visant à ouvrir la voie à l'attribution du titre, quels que soient les moyens, au pays hôte".

De son côté, l'ancien referee international, Djamel-Eddine Benchaâ, qui a obtenu le badge de la FIFA 1999, et qui a dirigé plusieurs rencontres internationales, estime que la CAN 2025 a "mis au jour des erreurs graves dans l'arbitrage", ainsi que des "manipulations flagrantes dans la désignation des arbitres comme l'ont prouvé des nominations

de certains directeurs de jeu avant qu'ils ne soient remplacés sans que les raisons n'en soient fournies".

Cela constitue, selon lui, un "indicateur éditant et dangereux" des "pratiques malsaines et des manipulations éhontées fomentées par le pays organisateur de cette CAN". M. Benchaâ, actuellement superviseur des arbitres au sein de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA) en Algérie, a ajouté que des "erreurs d'arbitrage graves" ont touché plusieurs équipes, y compris l'équipe nationale algérienne qui a été privée, selon lui, de deux pénalités évidentes face au Nigeria, sans que la technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) n'intervienne, considérant que ces pratiques ont "nui à l'image du football africain et ont eu un impact négatif sur sa crédibilité".

Pour sa part, Salim Oussaci, ancien arbitre international, a considéré que cette édition a été "marquée par des erreurs d'arbitrage ayant directement

influé sur les résultats de nombreuses rencontres", surtout, a-t-il souligné, que le pays organisateur a exercé un "contrôle strict sur les rouages de l'arbitrage, contrariant ainsi l'intégrité du jeu", sans compter "l'impact déplorables sur la crédibilité de cette compétition, transformée en un conflit de coulisses".

M. Oussaci a précisé que le manque d'intégrité observé au cours de cette édition a également concerné l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), soulignant que le pays organisateur a "énormément profité de la partialité de l'arbitrage en sa faveur, comme chacun a pu le constater lors de ses matchs contre les Comores, le Mali et le Cameroun".

Selon lui, un "plan minutieux" a été mis en place pour épuiser moralement les joueurs des équipes susceptibles de rivaliser avec le pays hôte, comme cela s'est produit lors du match Algérie-Nigeria qui avait l'arbitre sénégalais Issa Sy a "accompli une mission commandée consistant à frapper le moral des joueurs algériens en leur distribuant des cartons jaunes gratuits dès le coup d'envoi, les mettant ainsi sous une pression intense, et impactant négativement leur performance tout au long du match, comme convenu en coulisses".

M. Oussaci a conclu en affirmant que le non-recours intentionnel à la technologie de la VAR pour revoir certaines actions litigieuses, allié à la "gratification" des arbitres ayant fauté et qui ont été "remerciés" en se voyant désignés pour diriger d'autres matchs à fort enjeu, constitue un "dérangement dangereux qui a gravement compromis l'intégrité du jeu, imprimant à jamais une tache de honte dans l'histoire du tournoi continental".

ESPÉRANCE DE TUNIS Mohamed-Amine Tougaï toujours absent



L'Espérance Sportive de Tunis a annoncé, vendredi, que le défenseur international algérien Mohamed-Amine Tougaï sera toujours absent après la blessure musculaire contractée lors de sa participation avec la sélection algérienne de football à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2025).

Le club de Bab Souika a ajouté sur sa page officielle que le joueur algérien de 25 ans "ne s'est pas encore totalement rétabli, ce qui impose la poursuite de son repos ainsi que de sa prise en charge médicale".

Selon la même source, le défenseur algérien passera des examens d'imagerie dans deux semaines afin de suivre l'évolution de son état de santé.

Pour rappel, Mohamed-Amine Tougaï a été victime d'une blessure musculaire lors de la troisième rencontre du premier tour face à la Guinée équatoriale (3-1).

CAN 2025 : "Mes joueurs étaient en danger" (Sélectionneur sénégalais)

Le sélectionneur de l'équipe nationale du Sénégal, Pape Thiaw, a dénoncé une "défaillance sécuritaire" après que ses joueurs ont été exposés à la foule sans encadrement approprié lors de leur arrivée à la gare de Rabat, qualifiant la situation d'"anormale" dans le cadre d'une compétition internationale de cette envergure.

"Ce qui s'est passé est anormal. Une équipe comme le Sénégal, laissée au milieu de la foule populaire. Mes joueurs étaient en danger. Tout pouvait se passer face à des personnes mal intentionnées", a déclaré le technicien sénégalais qui s'exprimait en conférence de presse à la veille de la finale de la CAN 2025.

Estimant que les enjeux sportifs ne sauraient justifier de tels manquements, le sélectionneur a rappelé la responsabilité des organisateurs. "Je pense que les enjeux du football ne doivent pas nous amener à faire certaines choses. C'est l'image de l'Afrique qui est en jeu", a-t-il souligné.

D'autre part, faisant une comparaison entre le



championnat d'Afrique des Nations CHAN 2023 organisé par l'Algérie et la CAN 2025 qui se déroule actuellement au Maroc, M. Thiaw a rendu un vibrant hommage à l'Algérie pour l'excellente organisation de cette compétition.

Sur le même registre, la Fédération sénégalaise de football (FSF) a exprimé ses "vives inquiétudes" face aux défaillances constatées lors de la préparation de la finale de la Coupe d'Afrique des nations, appelant la Confédération africaine de football (CAF) et le Comité d'organisation local à pren-

dre des "mesures coercitives immédiates".

Dans un communiqué, la FSF a notamment déploré l'absence d'"un dispositif sécuritaire adéquat" lors de l'arrivée de la délégation sénégalaise à la gare ferroviaire de Rabat. Cette situation aurait exposé joueurs et encadrement technique à "une promiscuité et à des risques incompatibles avec les standards d'une compétition de cette envergure et le standing d'une finale continentale".

Sur le plan de l'hébergement, l'instance sénégalaise a indiqué avoir

adressé une protestation officielle à la CAF afin d'obtenir des conditions conformes aux exigences du haut niveau. Concernant la préparation sportive, la FSF a fait savoir qu'elle avait notifié formellement à la CAF son refus d'effectuer ses séances d'entraînement au Complexe sportif de Rabat, estimant que ce site, camp de base de l'équipe adverse, pose un problème d'équité sportive, précisant n'avoir reçu aucune notification officielle sur le site d'entraînement qui lui est réservé. La fédération sénégalaise a également soulevé la question de la billetterie, regrettant que la dotation officielle se limite à deux billets VVIP et dénonçant l'impossibilité d'acquiescer des billets VIP et VVIP, comme cela avait été le cas lors des demi-finales.

Elle indique toutefois avoir pu acheter des billets pour ses supporters dans les quotas fixés par la CAF, mais jugés "insuffisants" au regard de la forte demande du public sénégalais, la FSF dénonçant des "restrictions" qui pénalisent ses supporters.

**LECCE
MILAN VA
RAPATRIER
CAMARDA**

Initialement prêté à Lecce jusqu'à la fin de la saison, l'attaquant Francesco Camarda (17 ans, 17 apparitions et 1 but en Serie A cette saison) va déjà revenir à l'AC Milan. Selon le journaliste Nicolo Schira ce vendredi, le jeune avant-centre viendra renforcer l'effectif des Rossoneri pour la seconde partie de l'exercice. L'Italien fait partie des plans de l'entraîneur Massimiliano Allegri.

**LIVERPOOL
SLOT IMPATIENT
DE RETROUVER
SALAH**

Sollicité une dernière fois dans cette Coupe d'Afrique des Nations 2025 avec l'Egypte, à l'occasion du match de la 3e place contre le Nigeria samedi, l'attaquant de Liverpool Mohamed Salah (33 ans, 14 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) rentrera ensuite dans son club. Le Pharaon et les Reds s'étaient quittés fâchés, mais le manager Arne Slot a hâte de pouvoir compter à nouveau sur Salah. "Je suis heureux que Mo revienne. Il a été tellement important pour ce club et pour moi. Je suis ravi de son retour, et même si j'avais 15 attaquants, je serais content de revoir Mo. Je serai heureux de le retrouver après un match important demain", a confié le Néerlandais, ce vendredi en conférence de presse. L'Egyptien pourrait faire son retour dans le groupe de Liverpool pour le match de Ligue des Champions contre l'Olympique de Marseille mercredi

**BARCELONE
TER STEGEN SE
RAPPROCHE
DE GÉRONE**

Comme pressenti ces dernières semaines, le gardien du FC Barcelone Marc-André ter Stegen (33 ans, 1 match toutes compétitions cette saison) semble bien parti pour rejoindre Gérone sur ce mercato d'hiver. Plombé par une blessure au dos sur la première partie de la saison et désormais numéro 3 dans la hiérarchie à son poste chez les Blaugrana, l'Allemand a donné son accord pour être prêté chez l'actuel 13e de Liga, selon la radio Cadena SER ce vendredi. Pour boucler cette opération, les deux formations doivent cependant encore s'entendre sur certains détails. Dans l'idéal, Gérone aimerait pouvoir compter sur Ter Stegen la semaine prochaine. Une belle opportunité pour permettre à l'ex-portier de Mönchengladbach de se relancer avant la Coupe du monde 2026 ?

**ASTON VILLA
ABRAHAM VA
BIEN REVENIR**

Après avoir enregistré le départ en prêt de Donyell Malen à l'AS Roma, Aston Villa devrait compenser cette perte avec le recrutement de l'avant-centre Tammy Abraham (28 ans, 17 matchs et 7 buts en championnat cette saison), actuellement prêté, avec obligation d'achat, à Besiktas par la Roma. Selon The Times, les Villans ont doublé la concurrence en proposant un contrat sur le long terme à l'international anglais, qui n'arrivera pas en terres inconnues puisqu'il avait été prêté à Villa par Chelsea lors de la saison 2018-2019.

**JUVENTUS
ÇA AVANCE POUR
MATETA**

Intéressée par le Français Jean-Philippe Mateta (28 ans, 21 matchs et 8 buts en Premier League cette saison), la Juventus Turin avance dans les discussions. Selon le journaliste Fabrizio Romano, la direction turinoise a rencontré l'entourage de l'attaquant de Crystal Palace vendredi soir. Une réunion positive d'après notre confrère qui précise que la Juve souhaite conclure un prêt avec obligation d'achat. Rappelons que les Eagles réclament entre 30 et 35 millions d'euros pour transférer leur buteur sous contrat jusqu'en 2027. Un accord semble envisageable dans la mesure où le club anglais tente de recruter l'Angévin Sidiki Chérif en cas de départ de Mateta.

**REAL MADRID
ALABA SUIVI PAR
BESIKTAS**

En fin de contrat en juin prochain, le défenseur central David Alaba (33 ans, 3 apparitions en Liga cette saison) ne devrait pas prolonger au Real Madrid. Et l'Autrichien pourrait même s'en aller dès cet hiver. Selon la presse turque, Besiktas envisage en effet de contacter la Maison Blanche afin d'entraîner l'ancien joueur du Bayern Munich dès ce mois de janvier. L'objectif : offrir un temps de jeu plus conséquent à Alaba, qui ne joue que très peu au Real, en vue de la Coupe du monde 2026 l'été prochain. Une perspective suffisamment alléchante pour convaincre toutes les parties ?



APN

Une délégation du groupe d'amitié Algérie-Indonésie en visite en Indonésie

Une délégation du groupe d'amitié Algérie-Indonésie de l'Assemblée populaire nationale (APN), entamera jusqu'au 23 janvier, une visite officielle en Indonésie, indique vendredi un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La délégation, composée de six députés, sera conduite par le président du groupe d'amitié Algérie-Indonésie, Mohamed Yazid Benhamouda, ajoute le communiqué.



ALGÉRIE - SOMALIE

M. Arkab souligne la disponibilité de l'Algérie à accompagner la République de Somalie dans le développement du secteur des hydrocarbures

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé jeudi, au siège du ministère, où il a reçu une délégation de haut niveau de la République fédérale de Somalie, la volonté de l'Algérie de soutenir les efforts de la Somalie dans le développement du secteur des hydrocarbures, notamment à travers les expertises du groupe Sonatrach et de l'Institut algérien du pétrole (IAP).

Lors des entretiens avec la délégation conduite par le ministre de l'Education et de l'Enseignement supérieur et envoyé spécial du président de la République fédérale de Somalie, M. Farah Sheikh Abdulkadir Mohamed, porteur d'un message au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Arkab a souligné "l'engagement de l'Algérie, conformément aux orientations du président de la République, à consolider la coopération et à renforcer les échanges avec la République fédérale de Somalie, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud et avec les pays africains frères", a indiqué un communiqué du ministère.

M. Arkab a réaffirmé "la disponibilité de l'Algérie d'accompagner les efforts de la République fédérale de

Somalie pour développer le secteur des hydrocarbures", à travers les expertises du groupe Sonatrach et de l'IAP, par des formations en Algérie ou par les échanges d'expertises, notamment concernant le cadre juridique et réglementaire régissant les activités des hydrocarbures, en coordination avec les organismes spécialisés tels que l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "ALNAFT".

Lors de la rencontre à laquelle ont assisté le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, le PDG du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi et des cadres du ministère des Hydrocarbures et des Mines du côté algérien, et le ministre d'Etat aux Affaires étrangères, Ali Mohamed Omar ainsi que l'ambassadeur de la République fédérale de Somalie, Yusuf Ahmed Hassan Jeego du côté somalien, a permis d'examiner "les possibilités de développer des partenariats entre le groupe Sonatrach et ses filiales et les différentes entreprises somaliennes activant dans ce domaine". La rencontre a été l'occasion de passer en revue la réalité et les perspectives des relations bilatérales algéro-somaliennes qui "se distinguent par leur caractère fra-

ternel et historique, notamment dans les domaines des hydrocarbures et des mines", et ce, suite à la visite officielle effectuée par le président de la République fédérale de Somalie en Algérie, en novembre dernier, couronnée par la signature de plusieurs accords de coopération entre les deux pays dans plusieurs secteurs, ajoute le communiqué.

Les deux parties ont évoqué, en outre, "les moyens de renforcer les relations de coopération, de partenariat et d'investissement tout au long de la chaîne des valeurs du secteur des hydrocarbures, englobant les activités de prospection, de production, de transport, de raffinage et la pétrochimie".

L'accent a également été mis sur l'importance de la formation des compétences scientifiques et techniques, notamment en bénéficiant de l'expérience de l'Institut algérien du pétrole (IAP), et à travers le renforcement des programmes de formation au profit des cadres somaliens, en sus du partage de l'expérience algérienne pionnière dans le domaine de l'industrie du pétrole et du gaz, et concernant les cadres réglementaires et juridiques régissant les activités pétrolières.

La Somalie salue le rôle pionnier de l'Algérie dans le soutien des causes africaines et arabes

L'envoyé spécial du président de la République fédérale de Somalie, M. Farah Sheikh Abdulkadir Mohamed a exprimé, jeudi, la reconnaissance de son pays pour le rôle pionnier de l'Algérie dans le soutien des causes justes africaines et arabes.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de l'audience que lui a accordé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'envoyé spécial a indiqué avoir remis au président de la République, une lettre du président de la République fédérale de Somalie, M. Hassan Sheikh Mohamed, dans laquelle il lui a exprimé "un profond remerciement et une grande reconnaissance pour le rôle pionnier de l'Algérie dans le soutien des causes justes africaines et arabes".

Il a ajouté que la lettre fait état également de "la reconnaissance de la République fédérale de Somalie à l'égard de la position ferme de l'Algé-

rie en faveur de l'unité et de la souveraineté de la Somalie, "en tant que pilier essentiel de la sécurité nationale, africaine et arabe, ainsi que son rejet catégorique de toute tentative visant à porter atteinte à son intégrité territoriale".

Il a ajouté que le président de la République a exprimé "l'appui aux efforts de la Somalie pour le renforcement de la sécurité et la stabilité en Afrique et dans le monde arabe".

L'envoyé spécial a par ailleurs indiqué que la lettre fait également état de "la position claire de la Somalie à l'égard de certaines politiques et ingérences régionales, notamment les pratiques émanant de l'Etat des Emirats arabes unis, qui compromettent l'unité de la Somalie et attisent les conflits séparatistes, ce qui constitue une menace directe pour la sécurité, la stabilité et l'unité pour les deux espaces africain et arabe".

Dans le même contexte, M. Farah

Sheikh Abdulkadir Mohamed a précisé que sa rencontre avec le président de la République intervient dans le cadre "du suivi des résultats de la précédente visite du président somalien en Algérie et des concordances de points de vue et accords politiques qui en ont découlé, réaffirmant la profondeur des relations fraternelles entre les deux pays frères et leur engagement commun à renforcer la coordination et la concertation continue".

Il a rappelé que, lors de cette visite, l'accent a été mis sur "l'importance d'unifier les positions africaines et arabes et de renforcer la coordination conjointe dans les cadres régionaux et internationaux pour relever les défis actuels et rejeter toutes ingérences extérieures qui portent atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Etat de Somalie".

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR

L'école algérienne face au défi du numérique

Au départ, l'objectif paraissait simple, presque évident : soulager les épaules de nos écoliers.

Depuis des années, parents, médecins et enseignants alertaient sur les effets néfastes du cartable surchargé, trop lourd pour de jeunes corps encore en pleine croissance.

Scolioses, douleurs dorsales, troubles posturaux et même rétrécissement de la cavité thoracique figuraient parmi les risques évoqués.

La question du poids du cartable n'était donc ni anecdotique ni secondaire.

Elle relevait pleinement de la santé publique et de la responsabilité éducative de l'État.

C'est dans ce contexte que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait donné des instructions claires lors du Conseil des ministres du 12 septembre 2021, appelant à « trouver des solutions immédiates à la souffrance des élèves due au poids du cartable ».

Un signal fort, salué unanimement.

Les pistes de réflexion se sont alors multipliées : réduction du nombre de pages des cahiers, allègement des manuels scolaires, normalisation stricte des dimensions du cartable de l'élève du primaire, fixées à 40 cm de hauteur, 28 cm de largeur et 12 cm de profondeur.

Des mesures utiles, certes, mais qui restaient partielles.

La solution retenue, plus ambitieuse, a marqué un tournant : l'introduction des tablettes électroniques en remplacement des manuels scolaires pour les élèves de troisième, quatrième et cinquième années du cycle primaire.

Une option audacieuse, porteuse d'une vision plus large : celle d'une école algérienne engagée dans la transition numérique, adaptée aux exigences du XXI^e siècle.

Jeudi dernier, devant l'Assemblée populaire nationale, le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Saâdaoui, est revenu sur ce chantier stratégique en répondant à une question orale consacrée à l'usage des tablettes à l'école.

Il a annoncé que « l'opération de généralisation de ces équipements à l'ensemble des écoles primaires sera achevée avant la fin de l'année en cours ».

Une déclaration forte, mais qui soulève, à juste titre, plusieurs interrogations.

Car le ministre lui-même reconnaît la complexité insoupçonnée de cette opération.

La tablette n'est pas un simple objet à distribuer.

Sa généralisation implique toute une chaîne de prérequis : formation approfondie des enseignants, adaptation des salles de classe, sécurisation des lieux de stockage au sein des établissements, sans oublier la nécessité d'une maintenance technique continue.

Autant de conditions indispensables pour garantir la viabilité du projet et éviter que ces équipements ne deviennent, à terme, des outils inutilisés ou dégradés.

À cela s'ajoute la question industrielle.

La production des tablettes a été confiée à l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE), avec un taux d'intégration annoncé de 30 %.

Le président de la République a rapidement fixé un nouvel objectif, bien plus ambitieux : porter ce taux à 70 %.

Une exigence stratégique visant à réduire la dépendance aux importations, à faciliter la maintenance locale et à inscrire ce projet éducatif dans une dynamique de souveraineté industrielle.

Aujourd'hui, selon les chiffres avancés par le ministre, le taux de couverture des écoles primaires en tablettes électroniques n'atteint que 18 %.

Un chiffre qui interpelle.

Comment imaginer que les 82 % restants puissent être couverts en quelques mois, alors que les premiers 18 % ont nécessité plusieurs années de mise en œuvre, d'expérimentation et d'ajustements ? La question mérite d'être posée, sans polémique mais avec lucidité.

Certes, le ministre a rassuré en annonçant qu'une enveloppe financière conséquente a été allouée à ce programme.

Mais l'argent, aussi important soit-il, ne peut à lui seul accélérer des processus humains et logistiques aussi lourds que la formation pédagogique, la sécurisation des établissements et l'accompagnement technique.

La tablette scolaire, en définitive, dépasse largement la question du cartable allégé.

Elle incarne un choix de société, un pari sur l'avenir et sur la capacité de l'école algérienne à intégrer intelligemment le numérique.

À petites tablettes, en effet, grands moyens, grandes responsabilités et grands enjeux.

Reste à transformer l'ambition affichée en réussite durable, au bénéfice exclusif de l'élève et de l'école publique.